

# Médréac



## Mairie de Médréac

Place de la Mairie

Tél. 02 99 07 23 20

Fax 02 99 07 26 49

[mairie.de.medreac@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.medreac@wanadoo.fr)

*Bulletin municipal - Hiver 2016*

## EMILE JACQUET CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR



Samedi 3 septembre, Emile Jacquet, ancien combattant de la guerre 39-45 a été décoré de la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur par le Général Roger Couturier officier de la légion d'honneur et président du comité de St-Malo des membres de la légion d'honneur, assisté de son porte-drapeau Paul Raux et en présence du

Contre-Amiral Jean Roumain de la Touche, président des décorés de la légion d'honneur du secteur de Montfort-sur-Meu. Etaient présents M Jean-Claude Omnès, maire et David Bougeard, correspondant défense, les membres du bureau UNC et sa famille. M Emile Jacquet est le 3ème Médrécien fait Chevalier de la légion d'honneur. Les deux précédents étant M Roger Ribault (maire de Médréac de 1952 à 1977) et M Jean Sicot (dernier poilu de Médréac). Il a reçu cette décoration en regard de son engagement dans la résistance en Juin 44.

### Jean-Claude Omnès a retracé sa vie :

Emile Jacquet est né le 30 Janvier 1925 à Médréac où il effectue sa scolarité. Après trois années au séminaire, il travaille à la forge de son père et dans les fermes environnantes. Il occupe aussi le poste de secrétaire au syndicat communal de St-Méen.

En juin 44, les allemands sont à Médréac et une compagnie d'infanterie occupe la mairie et l'école. Le 6 juin, les alliés débarquent en Normandie. Emile a 19 ans, enthousiaste et épris de liberté, il s'engage dans la résistance et rejoint les FFI dans le groupe de Médréac commandé par le Capitaine Caillet. Son premier fait d'arme se déroule à Médréac : Emile et ses camarades résistants capturent un groupe de 28 allemands stationné dans une prairie entre la Lande Ozanne et le Châtel. Ils les remettent aux américains qui les font prisonniers.

Il rejoindra ensuite le front de St-Nazaire et assurera des gardes jour et nuit dans la région de Fégréac. Du 15 Décembre 44 au 8 Mai 45, il sera sur le front de Lorient. C'est au cours de l'hiver très dur que les FFI ont combattu aux côtés des américains et stoppé l'avancée allemande au bois de Brémelin. Au cours de ces combats, les FFI compteront 224 morts et les allemands 900.

Pour ses faits d'arme, M Emile Jacquet a reçu la citation suivante : « Jeune soldat plein d'ardeur. A accompli volontairement une mission très dangereuse sous les tirs de l'ennemi ». Après l'armistice, il est dirigé sur l'Allemagne en tant que militaire d'occupation dans le Wurtemberg et

en Rhénanie. Le 4 septembre 46, il épouse Armande qu'il a connue à Médréac. Habitant le quartier de la gare de Rennes, avec sa famille, elle était venue se réfugier à Médréac. Son engagement au service de la France le mènera sur d'autres fronts : l'Extrême-Orient où il débarque une première fois le 21 Octobre 49 à Saïgon. Il rentre en métropole le 16 Février 52 au Prytanée militaire de la Flèche. En Août 54, il repart pour le Viet-Nam jusqu'au 23 Février 56, date à laquelle il est rapatrié sanitaire. Le 15 Août 58, il embarque à Marseille pour l'Algérie et y restera jusqu'au 5 Février 60, date à laquelle il fait valoir ses droits à la retraite. Il a servi la France pendant 15 ans et 6 mois d'une manière exemplaire comme l'attestent les différentes citations.

Le général Couturier l'a décoré de la légion d'honneur et a prononcé un discours en mettant en valeur « l'engagement d'Emile Jacquet dans les FFI, son courage dans les combats contre les allemands et sur sa belle carrière de sous-officier ». La cérémonie a été conclue par le Chant des Partisans et la Marseillaise reprise en chœur par l'assistance. A ce propos, le général avouera avoir été frappé par la ferveur et l'émotion de la famille.

Malheureusement, 6 jours après avoir reçu cette médaille, M Emile Jacquet nous quittait. Lors de ses obsèques, au cours de la minute de silence, huit porte-drapeaux se sont inclinés devant le cercueil recouvert du drapeau tricolore.

### GRADES :

Caporal le 1er Novembre 44  
Sergent le 16 Août 45  
Sergent-chef le 1er Octobre 48  
Sergent-major le 1er juillet 51

### DECORATIONS

Croix du combattant des moins de 20 ans  
Croix du combattant volontaire 39-45  
Croix de guerre avec étoile d'argent  
Carte de combattant 39-45  
Croix du combattant volontaire avec barrette Indochine  
Médaille Militaire  
Médaille coloniale avec agrafe Extrême-Orient  
Médaille commémorative avec agrafe Libération  
Médaille commémorative Campagne Indochine  
Médaille commémorative Campagne Algérie

***M Emile Jacquet : Vous avez fait partie de ces hommes courageux qui ont su redonner espoir à notre pays. Vous avez fait en sorte de libérer la France de la barbarie nazie. Vous avez contribué à recouvrer notre liberté.***

**MERCI.**

## LE MOT DU MAIRE

Médréaciennes, Médréaciens,

Comme toujours à l'aube d'une nouvelle année, on ne peut s'empêcher de remarquer que le temps passe très vite. Ce siècle a déjà 16 ans. Le fameux passage à l'an 2000, la naissance du troisième millénaire en 2001, l'arrivée de l'euro en 2002 paraissent déjà bien loin.

Et que de changements sociétaux observés durant depuis ce début de siècle : le numérique, la mondialisation, le réchauffement climatique, le terrorisme ont largement modifié nos habitudes, nos comportements et nos idéologies.

Sur le plan institutionnel et politique, c'est le même constat. L'émergence des Communautés de communes, le désengagement de l'Etat, les vastes ensembles de lois NOTRE et ALLUR bouleversent en profondeur nos actions d'élus locaux.

C'est le monde dans lequel nous vivons : il évolue et bouge à grande vitesse. Il est loin le temps où les us et coutumes réglaient le quotidien. Désormais, ce dernier s'alimente sans cesse, lui aussi, de changements.

Certains sont attendus, d'autres moins. Vous le savez, deux de mes adjoints ont choisi de renoncer à leur mandat. Je regrette sincèrement leur décision. Je la respecte, sans en saisir les réelles motivations. Quoi qu'il en soit, deux adjoints les ont remplacés. Une page est tournée.

Même les décors qui nous entourent ne restent jamais figés. Dans quelques jours va débiter la première phase des travaux de réaménagement du centre bourg. Celui-ci va progressivement revêtir un tout autre aspect, plus gai, plus moderne et plus sécurisant.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2017, joyeuse et prospère et vous convie aux vœux de la municipalité le **vendredi 06 janvier à 20 H 00** à la salle des fêtes.

Jean-Claude Omnès

*Ce bulletin municipal a été imprimé sur un papier recyclé.*

*Il a été élaboré par la commission Communication composée de :  
Linda Guenroc, Xavier Dugenetais, Christophe Allée.*

*Cette commission reste à votre écoute pour la diffusion d'une information sur le médréact ou sur le bulletin municipal du mois de décembre, en partie consacré à la vie de nos associations.*

*Pour toute info à diffuser, contactez le secrétariat de la mairie, ou mieux, notez l'adresse suivante : [medreact@laposte.net](mailto:medreact@laposte.net)*

## SOMMAIRE

A l'honneur	p. 2
<b>Vie communale</b>	
• Décès de Madame Faramin	p. 4
• Cartes nationales d'identité	p. 4
• Maisons fleuries	p. 4
• Angélus	p. 4
• Abords du plateau sportif et terrain de football	p. 4
• Classe 7	p. 4
• Colonne à verre	p. 4
• C.C.A.S.	p. 5
• Sécheresse	p. 5
<b>Urbanisme</b>	
• Plan de financement prévisionnel	p. 6
• Plan des travaux	p. 7
<b>Projets et réalisations</b>	
• Logements aiguillon	p. 8
• Cimetière	p. 8
• Classe mobile école publique	p. 8
<b>Informations générales</b>	
• L'agence postale communale	p. 9
• Taxe d'aménagement	p. 9
<b>Vie municipale</b>	
• Commissions communales	p. 10
• Les élus sont à votre écoute...	p. 11
• État-civil	p. 12
• Recensement obligatoire	p. 12
• Élections 2017	p. 12
• Recensement de la population	p. 13
• Tarifs communaux	p. 14
<b>Environnement</b>	
• Étang du bois Gesbert	p. 15
• Station d'épuration	p. 15
<b>Communauté de communes</b>	p. 16
SMICTOM	p. 17
<b>Vie scolaire</b>	
• École publique	p. 18
• École privée Saint Joseph	p. 19
• APEL	p. 19
<b>Vie sociale</b>	
• CSF	p. 20
• Médiathèque	p. 22 - 23
<b>Vie extra-scolaire</b>	
• Temps d'Activités Périscolaires	p. 24
<b>Vie associative</b>	
• Loisirs créatifs	p. 25
• Vie libre	p. 25
• Résidence des menhirs	p. 26
• Club des menhirs	p. 27
• UNC de médréac	p. 28
• Don du sang	p. 30
• Amicale des sapeurs pompiers	p. 30
• Gymnastique volontaire	p. 31
• Basket-ball	p. 32
• Union pongiste	p. 33
• USM Football	p. 33
• Office cantonal des sports	p. 34
• Quads cool	p. 34
<b>A l'affiche</b>	p. 35

Aucune photo  
insérée dans  
ce bulletin  
n'est libre  
de droit.



## Décès de Madame Faramin

Madame Irène Faramin nous a quittés le 05 novembre dernier. Elle avait été élue maire en 1987, succédant ainsi à son défunt mari Gabriel et avait administré la commune jusqu'en 1989. Elle était également connue pour avoir été la tenancière du « tabac journaux alimentation » du bourg pendant de très nombreuses années. Après en

avoir laissé les rênes à son fils Jacques, elle s'était retirée à Pacé, où elle s'est éteinte. Ceux et celles qui l'ont connue ou côtoyée garderont d'elle le souvenir d'une femme dynamique, engagée, entreprenante et cultivée. Le conseil municipal tient à manifester sa gratitude et sa reconnaissance aux époux Faramin qui ont tant donné pour notre commune.

## Cartes Nationales d'identité

Depuis le 1er décembre 2016, les Cartes Nationales d'Identité (CNI) ne pourront plus être effectuées à la Mairie de Médréac. En effet, désormais les demandes de CNI seront recueillies, comme pour les passeports par toute mairie équipée d'un dispositif de Recueil (DR), soit au plus près à : MONTAUBAN DE BRETAGNE

(contact@ville-montaubandebretagne.fr - 02 99 06 42 55). La ville de Montauban-de-Bretagne effectuera toutes les demandes de CNI et de Passeport uniquement sur RDV pour le dépôt des dossiers et les remises.

Vous pouvez effectuer votre démarche directement en Mairie ou bien en effectuant une pré-demande.

Pour effectuer sa pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'ANTS : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>.

Vous vous verrez alors délivrer un numéro de pré-demande de CNI qu'il convient de noter pour le déplacement dans la mairie dotée de DR où seront effectués la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier. L'agent de la mairie dotée de DR aura ainsi accès à son dossier enregistré à partir de ce numéro.



**La Mairie de Médréac reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.**

## Maisons fleuries

Une fois n'est pas coutume, les prix et récompenses des maisons fleuries seront remis durant la cérémonie des vœux de la municipalité le vendredi 06 janvier, à 20 heures, à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de féliciter plus largement celles et ceux qui entreprennent le bon fleurissement de la commune.

## Angélus

La volée de cloches avait disparu suite à la panne d'une chaîne et d'un moteur dans le clocher. Tout cela est réparé et l'angélus retentit à nouveau à 7 heures, 12 heures et 19 heures.



## Abords du Plateau sportif et terrain de football.

Les abords du plateau vont être agrémentés d'une haie bocagère, visant ainsi à empêcher les véhicules de trop en approcher et risquer de l'endommager. Elle s'implantera dans le prolongement du sentier qui conduit vers la route de Néal, puis formera un angle droit pour se rapprocher du terrain de football. Parallèlement à cet aménagement, il est envisagé de remplacer les garde-fous qui longent ce même terrain, situé en contrebas de la salle des sports. La sécurisation des lieux en sera, à terme, grandement renforcée.

## Classe « 7 »

Comme le veut la tradition à Médréac, « les gens de la classe » ont rendez-vous le dimanche de Pâques. Cette année, la date est donc fixée au 16 avril pour la classe « 7 ». Au programme : messe, photo, banquet et soirée dansante.

## Colonne à verre

La colonne à verre située près de la gare va être déplacée durant ce trimestre. Située trop près d'un virage sans visibilité, elle occasionne des stationnements parfois gênants. Le fait qu'elle soit à proximité du trottoir se révèle potentiellement dangereux pour les piétons, du fait d'un geste trop souvent répété des usagers qui consiste à secouer son contenant, une fois qu'il est vide. De fait, les nombreux morceaux de verre qui jonchent le trottoir peuvent être source de blessures. Il est rappelé que bouchons, couvercles, capsules ne doivent pas être jetés aux abords de la colonne comme c'est trop souvent le cas, mais disposés, pour la plupart d'entre eux, dans le bac jaune.

La colonne sera déplacée de l'autre côté des rails, à quelques mètres, sur la petite esplanade longeant la route de la Brohinière. Un espace aménagé est prévu. Les véhicules pourront s'y engager et y manœuvrer en toute sécurité.

## C.C.A.S.

Le Centre Communal d'action sociale (CCAS) a organisé le traditionnel repas réservé aux personnes de 70 ans et plus. Il s'est déroulé à la salle des fêtes le dimanche 4 décembre 2016. 172 personnes étaient réunies autour du repas, préparé par « Les Saveurs Denoual » de Médréac. Certains ont pu chanter sous l'air de l'accordéon de M. Ruellan. M. le Maire a pu aussi mettre à l'honneur 2 personnes de 90 ans : Messieurs Saudrais et David.



## Sécheresse

Parler de sécheresse en plein hiver peut sembler relever de la plaisanterie. Pourtant, après un été particulièrement sec et un automne sans fortes précipitations, la situation est délicate. Le lac de Guerlédan n'a jamais été aussi bas depuis 2003. Dans la région de Vitré, la situation est même préoccupante et nécessite le soutien de sa voisine rennaise. A cette occasion, une liaison de secours reliant Rennes à Châteaubourg, construite en 2014 et longue de 24 km, a été activée pour la première fois de son histoire, en raison de la sécheresse prolongée. Les pluies automnales réputées pour être les plus efficaces pour les nappes, qu'elles soient de surface ou souterraines, ayant largement manqué, il faut miser désormais sur un premier trimestre 2017 arrosé, sans quoi, l'arrêté de vigilance sécheresse émis pour notre département le 09 septembre dernier, pourrait rapidement s'accompagner de mesures de restrictions. Les tableaux ci-dessous mettent en évidence le spectaculaire déficit pluviométrique du second semestre 2016, lequel survient après une année 2015 largement inférieure à la moyenne elle aussi. Au 23 décembre, le relevé de décembre faisait état de 14,7 mm de précipitations, le record jusqu'à présent datant de 1975 avec 13,6 mm. ( station Rennes Saint-Jacques).

PRÉCIPITATIONS (EN MM)	1 <sup>er</sup> SEMESTRE	2 <sup>ème</sup> SEMESTRE	ANNÉE
Moyenne 1925-2016 (Rennes -Saint-Jacques)	318,06	356,61	674,67
2016 (Rennes Saint-Jacques)	448,70	195,00	643,70
2015 (Rennes Saint-Jacques)	302,30	285,60	587,90
(source : <a href="http://www.infoclimat.fr">www.infoclimat.fr</a> )			
2016 (Landujan)	470,00	204,00	674,00
2015 (Landujan)	308,00	284,00	592,00
(source : Siaep)			

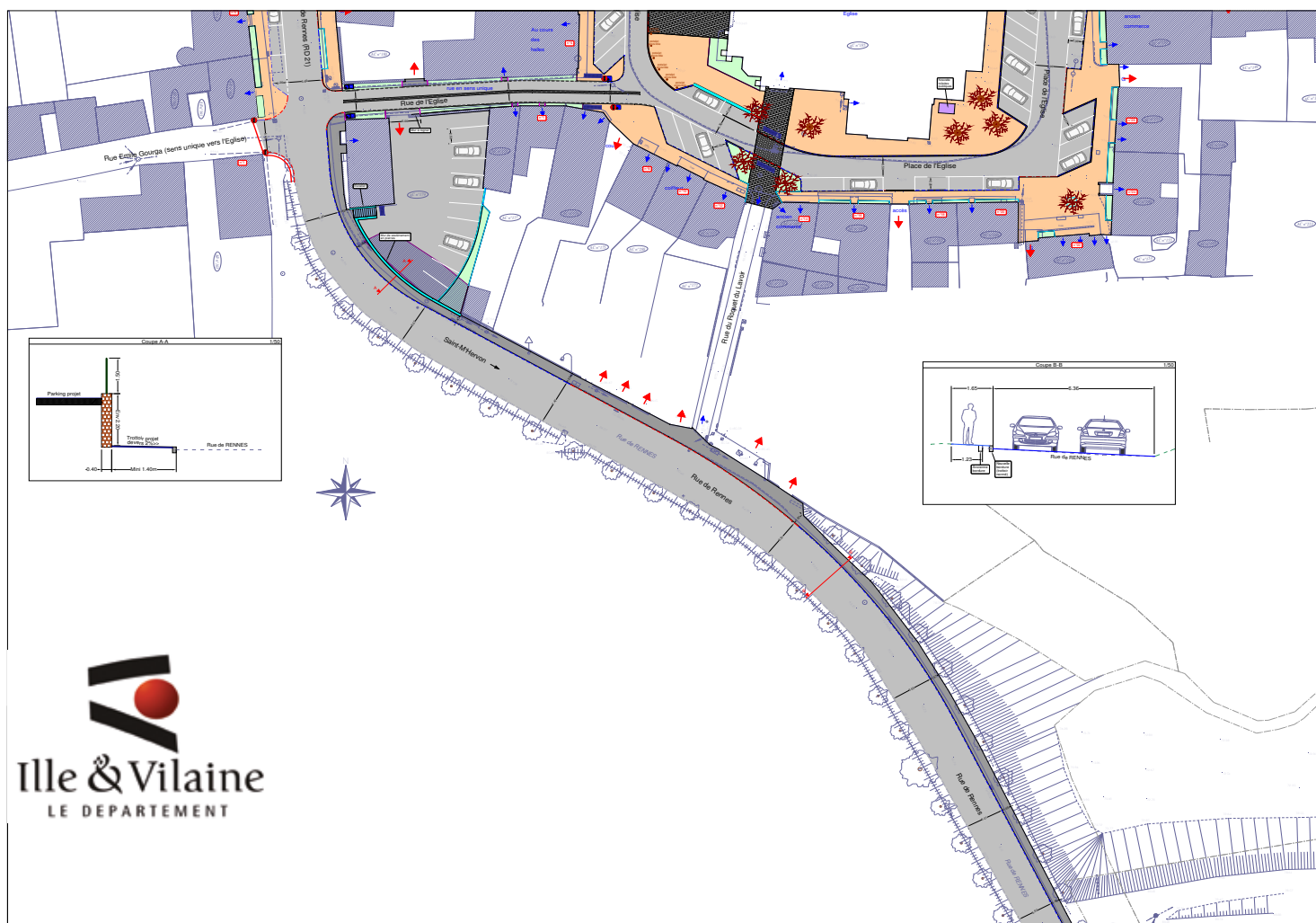
Alors, plus que jamais, ECONOMISONS L'EAU.

La première phase du réaménagement du bourg va débuter vers le 15 janvier 2017. Les travaux vont concerner en premier lieu la partie est de la rue de Bretagne, la place de la mairie et le carrefour central (zone dénommée « secteur centre 1 »). Le secteur « sud » constituera la dernière section d'aménagement de cette phase de travaux, qui devrait durer environ quatre mois.

**Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :**

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux	620 964.00 €	Subvention DETR plafonnée à 120 000€ 40 % sur travaux voirie et bordures : 310 968.04€ + MO : 45 868.00€ = 356 836.04€)	120 000.00 €
Maitrise d'œuvre (par tranche)	45 868.00 €	Conseil Départemental (Amendes de police)	22 297.00 €
		Conseil Départemental (Aide financière pour couche de roulement)	34 600.00 €
		Auto financement de la commune	489 935.00 €
<b>Total</b>	<b>666 832.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>666 832.00 €</b>

Sur cet état, apparait le montant total des travaux pour le secteur centre 1 et sud mais il n'y qu'une partie de ces travaux éligibles à la DETR.





## LOGEMENTS AIGUILLON

Un aménagement des espaces publics est envisagé aux abords des logements Aiguillon situé Rue de la Fontaine. Il répond au besoin de réhabiliter pleinement le site, en adéquation avec la rénovation des bâtiments entreprise et financée par Aiguillon Construction.

L'estimation prévisionnelle et provisoire des travaux s'élève à 113 715,00 € H.T.

Le lancement de la consultation pour la réalisation des travaux se fera début d'année 2017

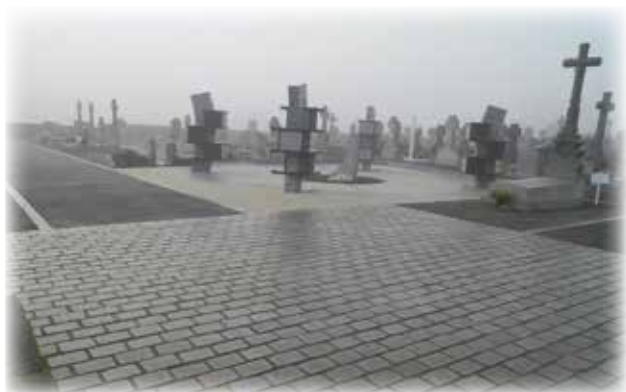


## CIMETIÈRE

La seconde tranche des travaux du cimetière est désormais terminée. Elle a été réalisée par les entreprises TPA environnement de Bédée et Ménard de Médréac.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant HT
Travaux	65 976,00 €	Subvention DETR	28390,40 €
Maitrise d'oeuvre	5000,00 €	Auto financement de la commune	45585,60 €
Total	70 976,00 €	Total	70 976,00 €



## CLASSE MOBILE ÉCOLE PUBLIQUE

Une classe en préfabriqué d'une surface de 60m<sup>2</sup> a été installée durant l'automne à l'école publique en vue d'améliorer le confort des élèves et des enseignants. C'est l'entreprise Cougnaud de La Roche-sur-Yon qui a fourni cette classe pour un montant de **15079,00 € HT**, comprenant sa mise en place, les aménagements optionnels et la location sur 12 mois. Les services techniques ont réalisé les aménagements supplémentaires (clôture, portail, etc.).





## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le bureau de poste va fermer définitivement ses portes le 25 février prochain. Conformément à la convention signée l'an passé entre la commune et La Poste pour une durée de neuf ans, le bureau historique sera remplacé par une Agence Postale Communale, située à la mairie. Cette alternative a pour fonction de conserver les services postaux classiques, à savoir :

- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés),
- Vente de produits (timbres à usage courant, enveloppes prêt-à-poster par lots, emballages Colissimo, emballages à affranchir, Prêt-à-expédier Chronopost France Métropolitaine, pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition),
- Dépôt et retraits d'objets, y compris recommandés,
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier),
- Dépôt des procurations courrier.

Il convient d'y ajouter des services financiers et prestations

- Retrait d'espèces sur compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire, dans la limite de 350 € par période de 7 jours consécutifs par compte,
- Paiement de mandat dans la limite de 350 € par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct des demandes de services liées aux CCP, des demandes d'émissions de mandat cash d'un montant maximum de 350€, des procurations liées aux services financiers, des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
- Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

L'agence postale communale sera opérationnelle à partir du lundi 06 mars 2017, aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Au préalable, des aménagements en mairie sont nécessaires au niveau des bureaux d'accueil et du secrétariat. Ils seront réalisés par l'entreprise Martin de Plouasne et supportés financièrement par La Poste. Ils vont permettre de préparer l'arrivée des équipements informatiques dédiés aux opérations postales et d'adapter l'espace de travail du personnel. En raison de ces menus travaux,

**la mairie sera exceptionnellement fermée toute la journée du vendredi 13 janvier 2017.**

**AUCUN SERVICE POSTAL, HORMIS CEUX ENTRANT DANS LES MISSIONS DE VOTRE FACTEUR, NE SERA ASSURÉ À MÉDRÉAC DURANT LA SEMAINE DU 27 FÉVRIER AU 04 MARS 2017.**

## TAXE D'AMÉNAGEMENT

Pour rappel, Cette taxe est due pour toutes opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable). Son montant est déterminé par rapport à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades (hors, épaisseurs des murs extérieurs, espaces vides (trémies), escaliers et éventuels ascenseurs).

Pour s'adapter aux évolutions du marché, les valeurs au mètre carré de surface de construction constituant l'assiette de la taxe d'aménagement perçue à l'occasion de la construction ou de la rénovation, sont actualisées au 1er janvier de chaque année, en fonction du dernier indice du coût de la construction connu à cette date, et arrondies à l'euro inférieur. A titre d'exemple, la valeur de référence pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 s'élevait à 701 euros, hors Ile de France.

Il est à noter que la taxe d'aménagement peut être fixée de façon forfaitaire pour certains types d'installations : tente, caravane et résidence mobile de loisirs dans un terrain de camping ou aire naturelle, habitation légère de loisirs (HLL), piscine, éolienne de plus de 12 m de hauteur, panneaux photovoltaïques fixés au sol (les panneaux solaires thermiques, qui produisent de la chaleur).

Concernant notre commune, le taux de la taxe d'aménagement est de 3 % sur l'ensemble du territoire.

En application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, sont exonérés totalement de cette taxe les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés et partiellement les locaux à usage industriel et leurs annexes, pour 50% de leur surface.



**Le conseil municipal, composé désormais de 17 élus, a nommé les membres de ses commissions et délégations en sa séance du 05 décembre 2016.**

**COMMISSIONS COMMUNALES**

***Commission d'appel d'offre :***

Titulaires :

- M. Hervé TOSTIVINT
- M. Elie SALMON
- M. Serge COLLET

Suppléants :

- Mme Sonia LE QUERNEC
- M. Pierrick GILLET
- M. Christophe ALLÉE

***Commission finances :***

- M. David BOUGEARD
- Mme Vanessa LECORQUILLÉ
- M. Serge COLLET
- M. Xavier DUGENETAIS
- M. Christophe ALLÉE
- Mme Sonia LE QUERNEC

***Commission Bâtiments communaux :***

- M. David BOUGEARD
- M. Elie SALMON
- M. Hervé TOSTIVINT
- Mme Linda GUENROC

***Commission Voirie communale et rurale, sécurité routière :***

- M. Hervé TOSTIVINT
- Mme Sonia LE QUERNEC
- M. Pierrick GILLET
- M. Laurent PROVOST
- M. Elie SALMON

***Commission Eau et environnement :***

- M. Xavier DUGENETAIS
- M. Hervé TOSTIVINT
- M. Christophe ALLÉE
- M. Laurent PROVOST

***Commission PLU, urbanisme :***

- M. Hervé TOSTIVINT
- M. Elie SALMON

- M. Serge COLLET
- M. David BOUGEARD
- Mme Monique MACÉ

***Commission Loisirs, culture, bibliothèque :***

- M. Christophe ALLÉE
- Mme Sonia LE QUERNEC
- Mme Fabienne DEMAY
- Mme Vanessa LECORQUILLÉ

***Commission Communication :***

- Mme Linda GUENROC
- M. Xavier DUGENETAIS
- M. Christophe ALLÉE

***Commission Sport :***

- M. David BOUGEARD
- M. Hervé TOSTIVINT
- M. Christophe ALLÉE
- Mme Linda GUENROC

***Commission Fleurissement :***

- Mme Fabienne DEMAY
- M. Pierrick GILLET
- Mme Linda GUENROC
- M. Hervé TOSTIVINT
- Mme Monique MACÉ

***Commission Enseignement primaire :***

- M. David BOUGEARD
- Mme Vanessa LECORQUILLÉ
- M. Xavier DUGENETAIS
- M. Laurent PROVOST

***Commission Restaurant scolaire :***

- Mme Monique MACÉ
- Mme Fabienne DEMAY
- M. David BOUGEARD
- M. Laurent PROVOST

***Commission Personnel communal :***

- M. Hervé TOSTIVINT
- Mme Monique MACÉ
- Mme Vanessa LECORQUILLÉ

**LES ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE...**

**Jean Claude OMNES**, Maire

- **Sur rendez-vous le matin.**

**David BOUGEARD**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,  
*en charge principalement de l'urbanisme, de l'habitat et de la vie scolaire.*

- **Sur rendez-vous.**

**Hervé TOSTIVINT**, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire,  
*en charge principalement de la voirie, du fleurissement et des bâtiments communaux.*

- **Sur rendez-vous le mercredi matin.**

**Monique MACE**, 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire,  
*en charge principalement de l'action sociale, de la solidarité et du C.C.A.S.*

- **Sur rendez-vous, le matin de 9 à 10 heures.**

**Christophe ALLEE**, 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire,  
*en charge principalement de la communication, de l'environnement, des sports, culture et loisirs.*

- **Sur rendez-vous, le matin de 9 à 10 heures**

**Contacts par le biais de la mairie :**

**Téléphone : 02 99 07 23 20**

**Mail : [mairie-de-medreac@orange.fr](mailto:mairie-de-medreac@orange.fr)**

**REPRESENTATION DE LA MUNICIPALITE  
DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

**SMICTOM Centre Ouest d'Ille et Vilaine :**

- M. Jean-Claude OMNÈS
- M. Christophe ALLÉE

**Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Montauban de Bretagne – Saint Méen le grand (SIAEP)**

- M. René GOURGA
- M. Christophe ALLÉE

**Syndicat Intercommunal d'équipement scolaire du second cycle du second degré du secteur de Montfort (SIVU)**

- M. David BOUGEARD

**Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique du Pays de Montauban de Bretagne :**

- M. Christophe ALLÉE (titulaire)
- Mme Martine LERUSTE (titulaire)

**Délégués au Conseil d'Ecole de l'école publique :**

- M. David BOUGEARD
- M. Laurent PROVOST

**Représentant de la commune à l'école privée :**

- M. David BOUGEARD

**Délégués pour siéger au CCAS :**

- M. Hervé TOSTIVINT
- Mme Monique MACÉ
- Mme Fabienne DEMAY
- M. Elie SALMON

**Désignation d'un représentant au Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE) :**

- M. Jean-Claude OMNÈS

**Délégués aux pompiers et sécurité des bâtiments :**

- M. David BOUGEARD
- M. Hervé TOSTIVINT

**Délégué à la chambre d'agriculture :**

- Mme Chantal CRESPEL

**Délégué à la chambre des métiers :**

- Mme Joëlle BRINDEJONC

**Délégué à la chambre de commerce :**

- Mme Monique MACÉ

**Délégué à la défense :**

- M. David BOUGEARD

**Délégués à l'Office Cantonal des Sports :**

- M. David BOUGEARD (titulaire)
- Mme Linda GUENROC (suppléant)

**Délégués à la Commission départementale d'Équipement Commercial (CDEC) :**

- M. Jean-Claude OMNÈS
- Mme Monique MACÉ

**Délégué au comité des œuvres sociales (COS) :**

- Mme Monique MACÉ

\*\*\*\*\*

**Elu référent Sécurité Routière :**

- M. Hervé TOSTIVINT

**ÉTAT CIVIL 2016 (2<sup>er</sup> semestre)**

NAISSANCES					
Timéo LECHEVALIER 7,rue des Mégalthes	11/06/2016	Mya PALLISSES-CARDET	07/08/2016	Maria TIREL née BOUTIER	10/11/2016 1, rue de Chateaubriand, Résidence des Menhirs
Auguste ARGENTINO 24,Tréliboeuf	30/07/2016	Angélique PENA née SAVARIT 54,Les Rouvrais	31/08/2016	Valentin THOMAS	29/11/2016 1, rue de Chateaubriand, Résidence des Menhirs
Sévan DEGRE 28,La Basse Gesnuaye	23/09/2016	Emile JACQUET 1 et 2 Le Domaine	09/09/2016	Marcel PELLOIS	29 /11/2016 7, rue de la Fontaine
Noé CHAPIN 15,Le Plessix Blanc	27/11/2016	Mickael MENGUY 11, Havouye	21/09/20 16	Maria CORNIER née RENAULT	04/12/2016 2, rue de la Gare
Logan COLLET 6, Les Grandes Hayes	29/11/2016	Monique HERRERA née MONFORT 1 ,rue de Chateaubriand, Résidence des Menhirs	25/09/2016	Dominique DUHAULT	22/12/2016 18, le Pré Thorel
Eloan GUILLOU 14, rue de Rennes	11/12/2016	Raymond GUILLARD 5, Les Clos Neufs	15/10/2016	<b>MARIAGES</b>	
<b>DECES</b>		Marie MAHE née MAUNY 3, rue la Fontaine	31/10/2016		
Thérèse THEBAULT née IZOARD 1,rue de Chateaubriand	01/08/2016	Irène FARAMIN née DAUVET	05/11/2016	Antoine BETHUNE et Aurore NIEJINSKY	13/08/2016
Patrick BIGOT 7,rue des Longchamps	04/08/2016	Jean MIRAMONT 1, rue de Chateaubriand , Résidence des Menhirs	08/11/2016	Xavier FLEURY et Aline PIETTE	27/08/2016

**RECENSEMENT OBLIGATOIRE !**

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le « parcours de citoyenneté », dès l'âge de 16 ans.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour eux de conserver précieusement : en effet, cette attestation qui leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

**ELECTIONS 2017**

L'année 2017 est une année d'élections. **Les 23 avril et 7 mai**, ce seront les **Présidentielles**. Viendront ensuite, inévitablement, les élections **législatives** prévues **les 11 et 18 juin**.

Ces jours-là, vous devrez vous munir au minimum d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale, par exemple) et éventuellement votre carte d'électeur.

L'année 2017 est aussi une année de refonte. Une nouvelle carte d'électeur sera donc envoyée à chaque inscrits dans les jours précédents les premières élections.

**Les votes se dérouleront à la mairie.**

Concernant l'inscription sur les listes électorales, elle est à effectuer avant le 31 décembre précédent l'année de l'élection.

Il faut savoir que l'inscription n'est automatique que pour **les jeunes de 18 ans**. Pour tous les autres, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Cette dernière est fort simple. Il suffit de se rendre à la mairie et fournir les documents suivants :

- Un formulaire d'inscription, disponible en mairie ou en ligne (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/L-inscription-sur-les-listes-electorales>)
- Une pièce d'identité.

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente :

**valide ou expirée depuis moins d'un an.**

Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)

- Un justificatif de domicile  
Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

**S'il s'agit de votre domicile :**

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

**S'il s'agit du domicile de vos parents :**

- Attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent

**S'il s'agit de votre résidence :**

- Justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune

- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017**

### **Déroulement du recensement**

Toute la population vivant à Médréac sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2017, soit pendant quatre semaines. A partir du 19 janvier, chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer au domicile de chaque foyer les documents suivants :

1. Une feuille de logement.
2. Un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.
3. Une notice d'information sur le recensement et sur les questions que les personnes peuvent se poser.

L'agent recenseur peut aider les personnes à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les questionnaires peuvent également être complétés via Internet sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Cette option est d'ailleurs vivement recommandée par l'INSEE.

### **Le recensement, à quoi ça sert ?**

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il permet de :

- Savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

- Définir les moyens de fonctionnement des communes, car de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité. En effet la connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Il sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires : écoles, hôpitaux, besoins en logements, en moyens de transports...

- Il permet également aux entreprises de mieux connaître leurs clients, et aux associations de mieux répondre aux besoins de la population...

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Les données collectées répondent à des objectifs statistiques et ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou dans le but de fichier les citoyens.

Le recensement est une obligation du citoyen prévue par la loi du 7 juin 1951 modifiée. Il est un acte civique fort et utile à tous. PENSEZ-Y !

**Pour renseignements complémentaires, joindre la Mairie 02 99 07 23 20.**



### **Les quatre femmes agents recenseurs sont**

(de gauche à droite sur la photo) :

Melle. MICHEL Annaïck - Mme. TIREL Isabelle - Mme. PINNA Antoinette - Melle. PIEDVACHE Christelle..

# Tarifs communaux 2017

## MAIRIE

Photocopies (la page)	0.25
A partir de 50 photocopies, la page	0.15
Photocopies (la page) pour les associations	0.08
Télécopie (la page) Ille et Vilaine	1.00
Télécopie (la page) hors département	1.50

## CIMETIERE COMMUNAL

30 ans (pour 2 m <sup>2</sup> )	180.00
50 ans (pour 2 m <sup>2</sup> )	285.00
Mini tombeau avec cavurne (60 x 60) 15 ans	450.00
Case columbarium 10 ans (avec plaque)	510.00
Case columbarium 20 ans (avec plaque)	1020.00
Case columbarium 30 ans (avec plaque)	1530.00
Jardin du souvenir (avec plaque)	82.00
Porteur	15.50

## BIBLIOTHEQUE

Inscription annuelle individuelle	10.50
Inscription annuelle familiale	15.00
Connexion internet : pour les abonnés à la Médiathèque	1ère heure gratuite puis à la ½ heure
Connexion internet : pour les non-abonnés : la ½ heure	0.50
Impression Noir et blanc (la page A4)	0.25
Impression Couleur (la page A4)	1.00

## SALLE DES SPORTS

Location salle	196.00 (acompte : 120 €)
Location horaire	4.20

## DIVERS

Podium (50 m <sup>2</sup> )	160.00
Chaise, l'unité	0.60
1 table de 2 mètres avec 6 chaises	6.50
1 table de 4 mètres avec 12 chaises	12.75
1 table de 2.20 mètres avec 2 bancs	8.50
Barrières, l'unité	1.30
Droits de place, le ml	1.30
Occupation du domaine public (terrasse...), le m <sup>2</sup>	18.00

## PONT BASCULE

de 0 à 9 999 kg	3.00
de 10 000 à 19 999 kg	4.50
de 20 000 à 50 000 kg	7.00
Carte de pesée	25.50

## SALLES ANNEXES

Location horaire de salle (contrat annuel) Hors association communale	4.20
--	------

## SALLE DES FÊTES (habitants de la commune)

Tarifs 2016 Acompte

### Grande salle

en été	200.00	120.00
en hiver (1/10 au 31/03)	240.00	150.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	290.00	174.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	330.00	198.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	68.50	42.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	110.00	66.00
pour bal/ thé dansant	190.00	114.00
pour belote/ loto/théâtre	190.00	114.00

### Petite salle

en été	80.00	50.00
en hiver (1/10 au 31/03)	120.00	72.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	152.00	92.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	195.00	117.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	42.00	26.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	80.00	50.00

## Salle de détente

été	120.00	72.00
hiver	160.00	96.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	190.00	114.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	235.00	141.00

### Cuisine

Cuisine	90.00	54.00
---------	-------	-------

### Sous-sol

Sous-sol	90.00	54.00
----------	-------	-------

### Vaisselle

Flûte	0.15
dans la salle par couvert	0.95
dans la salle par couvert (association de Médréac)	0.60
hors de la salle par couvert	1.85
Cafetière	12.50

### Autres

Sonorisation	78.00	47.00
Sonorisation (associations)	40.00	25.00
Nettoyage de la salle	60.00	36.00

## SALLE DES FETES (habitants hors commune)

Tarifs 2016 Acompte

### Grande salle

en été	265.00	159.00
en hiver (1/10 au 31/03)	320.00	192.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	375.00	225.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	430.00	258.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	110.00	66.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	160.00	96.00
pour bal/ thé dansant	250.00	150.00
pour belote/ loto/théâtre	250.00	150.00

### Petite salle

été	105.00	63.00
hiver	160.00	96.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	200.00	120.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	225.00	153.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (été)	50.00	30.00
Vin d'honneur, réunion, conférence... (hiver)	105.00	63.00

### Salle de détente

été	160.00	96.00
hiver	210.00	126.00
pour un repas en été (cuisine incluse)	246.50	148.00
pour un repas en hiver (cuisine incluse)	305.00	183.00

### Cuisine

Cuisine	115.00	69.00
---------	--------	-------

### Sous-sol

Sous-sol	120.00	72.00
----------	--------	-------

### Vaisselle

Flûte	0.15
dans la salle par couvert	0.95
hors de la salle par couvert	1.85
Cafetière	12.50

### Autres

Sonorisation	125.00	75.00
Nettoyage de la salle	80.00	48.00

**Pour la location des salles pendant deux journées consécutives, la deuxième journée sera facturée demi-tarif. Le montant de l'acompte à verser sera calculé en conséquence.**

## ETANG DU BOIS-GESBERT

### Avis d'enquête publique

A la demande du président de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban, il est procédé à une enquête publique effectuée au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau), en vue d'obtenir l'autorisation pour la suppression de l'étang du Bois-Gesbert. Par décision en date du **28 octobre 2016**, le président du Tribunal administratif a désigné monsieur Daniel LAMBERT en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour diligenter cette enquête.

Les pièces du dossier de demande d'autorisation et un registre d'enquête publique ont été déposés en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les horaires d'ouverture et consigner éventuellement sur le registre, ses observations ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Cette enquête publique se déroule du :  
**15 décembre 2016 au 16 janvier 2017.**

Le commissaire enquêteur a déjà assuré une permanence le **jeudi 15 décembre** en vue de recevoir en personne les observations écrites et orales du public. Deux autres permanences sont prévues :

- **Le samedi 07 janvier de 9h00 à 11h30,**
- **Le lundi 16 janvier de 15h00 à 17h00.**

Au terme de la procédure, une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées, sera mise en ligne sur le site internet de la préfecture <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr> et déposée à la mairie ainsi qu'à la préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de la clôture de l'enquête. Cette procédure s'inscrit dans la démarche globale d'autorisation du projet. Pour mémoire, les prochaines phases consistent en :

- Une vidange de l'étang, qui devrait survenir à partir du **mois d'octobre 2017** et s'étaler sur deux mois.
  - Une pêche de sauvegarde en fin de période de vidange. Certaines espèces, considérées comme invasives, seront détruites à cette occasion (perche soleil, écrevisse américaine).
  - Le démantèlement de l'ouvrage seuil et « mise en sommeil » de la zone asséchée avec sécurisation (inaccessibilité au public) et reconstitution naturelle du lit du cours d'eau (phase durant entre 18 et 24 mois).
  - Remodelage du site, classé comme zone humide, (reconfiguration des abords, aménagements hydro morphologiques).
- Nous serons à ce moment-là dans le courant de **l'été 2019.**



## STATION D'ÉPURATION

Les travaux visant à remplacer les canalisations nord-ouest et nord-est de la station d'épuration sont en voie de réalisation. L'entreprise Ouest TP est chargée de ces travaux.



La réparation de la première canalisation répond à un besoin d'urgence, la conduite montrant des signes d'usure évidents. Le coût s'élève à 13 575 € HT (montant prévisionnel).

La seconde était envisagée depuis plus d'un an. Située en dessous de la salle des fêtes où elle sort de terre et enjambe le ruisseau qui jouxte la station, l'installation présentait des fissures qui auraient pu occasionner des ruptures ou des affaissements. Par mesure de sécurité, elle est remplacée. Le coût de l'opération est de 13 620 € HT.





Le Programme Local de L'habitat, un démarrage en janvier 2017

Les élus de la communauté de communes travaillent depuis le mois de juin 2015 sur le Programme Local de L'habitat (PLH). Le calendrier prévisionnel a été respecté et le PLH sera exécutoire début 2017 pour une durée de 6 ans, soit jusqu'en 2022.

Un budget de 4 880 000€ a été alloué pour les 6 ans du PLH. Près de la moitié de ce budget est consacré aux aides à l'accession.

Pour la première année, 2017, environ 900 000€ devraient être inscrits au budget prévisionnel.

Les principales opérations du Programme Local de L'habitat

## 1. L'aide à l'accession

A partir de janvier 2017, pour faciliter les projets d'achat immobilier, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide à l'accession :

- une aide de 5 500€ pour les projets d'acquisition de biens anciens en centre-bourg dans un objectif également de favoriser la revitalisation des bourgs;

- Une aide de 3 000€ pour les projets d'acquisition dans l'ancien hors centre-bourg et les projets en construction neuve.

Pour bénéficier de ces aides, des critères liés au bien (prix, superficie...) et au bénéficiaire (plafonds de ressources...) sont à respecter.

## 2. Un diagnostic d'aide à la décision

Les particuliers souhaitant acheter ou vendre une maison ancienne à rénover pourront bénéficier d'un accompagnement par un professionnel afin d'avoir une estimation et une priorisation des travaux à réaliser. Ils pourront ainsi avoir un budget et une vision réaliste des travaux nécessaires. Ce diagnostic ne sera disponible qu'à partir d'avril 2017.

## 3. Mise aux normes d'un système d'assainissement autonome

Les particuliers aux revenus modestes pourront également bénéficier d'une aide pour la mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif qui est obsolète (20% du montant des travaux HT plafonné à 1 600€ par dossier).

## 4. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à partir du mois de mars 2017

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux dans leur bien (travaux

d'économie d'énergie, adaptation à une perte d'autonomie, ...) pourront bénéficier

- Dans un premier temps des conseils d'un opérateur, des permanences se tiendront tous les 1ers et 3emes mercredis du mois de 13h30 à 16h30, à la maison du développement, 22 rue de Gaël à Saint-Méen-Le-Grand ;

- Dans un second temps, si le propriétaire respecte les critères, il pourra bénéficier d'un accompagnement par l'opérateur pour les demandes de subventions auprès de l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) mais également de la communauté de communes, du département et autres financeurs (caisses de retraite...).

L'ensemble des aides mobilisables pour l'OPAH représente 1 700 000€ (320 000€ de la communauté de communes, 196 000€ du département d'Ille-et-Vilaine, 1 184 000€ de l'Anah). Les travaux réalisés par les propriétaires permettraient d'injecter 3 775 000 € dans l'économie locale et en faveur des artisans locaux.

**Attention, seront concernées 11 communes du territoire : Bléruais, Gaël, Irodouër, Muël, Quédillac, Saint-Onen-La-Chapelle, Saint-Méen-le-Grand, Saint-Maugan, Saint-Pern, Le Crouais, Saint-Malon-sur Mel.**

## 5. Aide à la création de logements sociaux et réhabilitation de logements communaux

La communauté de communes souhaite également favoriser le développement d'une offre locative publique et sociale de qualité. Pour cela, une aide à la création de logements sociaux en faveur des bailleurs HLM et des communes a été créée (4 000€ par logement pour de la création neuve et 8 000€ par logement en opération de réhabilitation en centre-bourg). De plus la communauté de communes soutiendra financièrement les travaux de réhabilitation de logements communaux existants.

## 6. Opération de renouvellement urbain pour la ville de Saint-Méen-Le-Grand

La ville de Saint-Méen-Le-Grand, un des deux pôles urbains du territoire, connaît une problématique de logements vacants, notamment dans le centre-ville historique. Afin d'engager le processus de renouvellement urbain, la communauté de communes apportera son soutien à hauteur de 250 000€ dans une opération exemplaire de rénovation d'un bâtiment en partenariat avec la ville de Saint-Méen-le-Grand et d'autres partenaires.

**Pour tout renseignement relatif aux aides liées à l'habitat, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat à la communauté de communes au 02 99 06 54 92 ou par mail [habitat@stmeen-montauban.fr](mailto:habitat@stmeen-montauban.fr)**

Retrouvez toutes les informations concernant la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban sur sa revue « **L'Essentiel** », à télécharger sur : <http://www.stmeen-montauban.fr/toutes-nos-publications>, diffusée également par voie postale directement dans les boîtes aux lettres.





## Bacs verts (ordures ménagères) : changement de jour de collecte

Depuis le 03 janvier, les levées des bacs verts s'effectuent désormais le mercredi matin en lieu et place du vendredi. Pour rappel, les bacs sont à sortir la veille au soir, puisqu'ils sont susceptibles d'être enlevés dès 4 heures du matin. C'est l'occasion de rappeler quelques règles de bon fonctionnement au sujet de ces levées.



### BON A SAVOIR !

**Petits conseils pour un bon fonctionnement du service :**



**Un bac toujours fermé**  
Surtout pas de sac à côté ou au-dessus de la poubelle. Pour le bon déroulement de la collecte et pour que chacun paie le service équitablement, seul un bac vert, avec couvercle fermé, sera vidé.



**Bac plein de préférence !**  
Pour éviter les apports extérieurs et surtout réduire le nombre de vidages de votre bac vert, ne le sortez que lorsqu'il est plein.

**Ordures ménagères dans le bac, pas en déchèterie**  
Les ordures ménagères non recyclables ne sont pas acceptées en déchèterie, un seul endroit pour cela : votre bac vert !



**Problème de puce ?**  
Un autocollant « Bac non identifié » apposé sur le couvercle de votre bac vert indique un problème avec la puce électronique. Dans ce cas, contactez immédiatement le SMICTOM.





**Chacun son bac**  
Pour ne pas confondre votre poubelle avec celle du voisin, vérifiez l'adresse présente sur le bac et, si besoin, mettez un signe distinctif sur l'étiquette uniquement mais surtout pas sur le bac !



**Changement de situation**  
Un déménagement, une naissance, ou tout autre événement affectant les conditions d'attribution des bacs. N'oubliez pas de signaler tout changement au SMICTOM.



**Collecte en cas de jour férié**  
Pour tous les bacs (verts et jaunes), toutes les collectes suivant un jour férié sont décalées de 24 heures.

## Bacs jaunes : calendrier des collectes

Ces levées se font chaque lundi des semaines paires.

**SECTEUR VERT**

- **LE CROUAIS**
- **LE LOU DU LAC** uniquement le lieu-dit Bouhal
- **MONTAUBAN DE BRETAGNE** à l'exception des lieux-dits Le Bas Jual, Le Champ Long, La Chênaie, L'Essart, Grabusson, La Haut Jual, La Méraudais, Montreuil, Le Petit Château, La Route de La Chapelle du Lou, La Ville es Durand, La Ville Nicolas collectés en secteur orange
- **MÉDREAC** à l'exception des lieux-dits Havouye et Querhaudais collectés en secteur orange
- **QUÉDILLAC**
- **SAINT MEËN LE GRAND** uniquement le lieu-dit Mondésir
- **SAINT UNIAC** à l'exception des lieux-dits Le Bas Léhée, Le Haut Léhée, La Ville Theodion, La Ville Renault collectés en secteur gris

**SECTEUR ORANGE**

- **LANDUJAN**
- **MÉDREAC** uniquement les lieux-dits Havouye et Querhaudais
- **MONTAUBAN DE BRETAGNE** uniquement les lieux-dits Le Bas Jual, Le Champ Long, La Chênaie, L'Essart, Grabusson, La Haut Jual, La Méraudais, Montreuil, Le Petit Château, La Route de La Chapelle du Lou, La Ville es Durand, La Ville Nicolas
- **SAINT MEËN-LE-GRAND** uniquement le lieu-dit Le Pont Esnault
- **SAINT M'HERVON**

Secteur Vert	Secteur Orange
Lundi 26 décembre 2016	Vendredi 23 décembre 2016
Lundi 9 janvier	Vendredi 6 janvier
Lundi 23 janvier	Vendredi 20 janvier
Lundi 6 février	Vendredi 3 février
Lundi 20 février	Vendredi 17 février
Lundi 6 mars	Vendredi 3 mars
Lundi 20 mars	Vendredi 17 mars
Lundi 3 avril	Vendredi 31 mars
Mardi 18 avril	Vendredi 14 avril
Mardi 2 mai	Vendredi 28 avril
Lundi 15 mai	Samedi 10 mai
Lundi 29 mai	Samedi 13 mai
Lundi 12 juin	Samedi 27 mai
Lundi 26 juin	Samedi 23 juin
Lundi 10 juillet	Vendredi 7 juin
Lundi 24 juillet	Vendredi 21 juillet
Lundi 7 août	Vendredi 4 août
Lundi 21 août	Samedi 19 août
Lundi 4 septembre	Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre
Lundi 18 septembre	Vendredi 15 septembre
Lundi 2 octobre	Vendredi 29 septembre
Lundi 16 octobre	Vendredi 13 octobre
Lundi 30 octobre	Vendredi 27 octobre
Lundi 13 novembre	Vendredi 10 novembre
Lundi 27 novembre	Vendredi 24 novembre
Lundi 11 décembre	Vendredi 8 décembre
Mardi 26 décembre	Vendredi 22 décembre
Lundi 8 janvier 2018	Samedi 6 janvier 2018



Sortie du bac jaune le dimanche soir



Sortie du bac jaune le jeudi soir

## Redevance incitative : Tarifs inchangés.

### Grille tarifaire des particuliers

Votée par le Comité Syndical le 20 décembre 2016, cette tarification est applicable à partir du 1er janvier 2017 et se décline de la façon suivante :

Modèle de bac (en litres)	80	120	180	240	340	66
Abonnement au service	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
Forfait incluant 18 levées	70 €	135 €	200 €	260 €	370 €	719 €
Redevance pour 18 levées (part fixe)	110 €	175 €	240 €	300 €	410 €	759 €
Prix de la levée de 19 à 26	1,80 €	2,60 €	4,00 €	5,30 €	7,40 €	14,00 €
Rdevance pour 26 levées	124,40 €	195,80 €	272,00 €	342,40 €	469,20 €	871,00 €
Prix de la levée à partir du 27 <sup>ème</sup> vidage	5,00 €	7,00 €	10,00 €	14,00 €	20,00 €	35,00 €

## ÉCOLE PUBLIQUE

L'école primaire publique compte cette année 163 élèves répartis en huit classes : deux classes de TPS/PS/MS, GS, CP, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2. De nouveaux élèves viendront grossir les rangs à la rentrée des vacances de janvier puis février et enfin après celles d'avril.

Nous avons accueilli trois nouveaux enseignants cette année, Sandra Denoual, François Matis et Marie Toulliou.

### *Un nouveau bâtiment*

La classe des CE2/CM1 a eu la joie de voir arriver aux vacances d'automne un préfabriqué qui leur offre plus d'espace que leur classe précédente. Une année 2016-2017 culturelle, sportive et civique !



## UNE ANNÉE 2016-2017

### **CULTURELLE, SPORTIVE ET CIVIQUE !**

De nombreux projets au programme cette année !

#### Sport, handicap et nutrition

«Les élèves de CE2 de l'école vont être sensibilisés tout au long de l'année scolaire sur la question du handicap par quelques moments forts :

- Rencontres avec des personnes handicapées,
- Ateliers sensoriels de mise en situation de handicap,
- Participation à une collecte de bouchons au profit d'un enfant de la région,
- Rencontre sportive le 4 mai 2017 avec plusieurs classes du secteur, des sportifs
- Handicapés et des enfants d'IME.

Lors de cette journée de printemps, les enfants apporteront les bouchons récoltés et participeront à des ateliers divers et variés sur le thème: «Sport, santé et handicap». Ils auront des récompenses pour le travail effectué dans l'année et cet échange pourrait être prolongé le soir par la participation des familles aux mêmes activités.»

### *La démocratie en marche*

L'expérience du conseil d'enfants a été renouvelé. Les délégués ont été élus en octobre et ont assisté à leur premier conseil d'enfants le 8 novembre. Ils ont pu proposer des actions pour améliorer leur vie dans l'école.

#### Insectobus

Les élèves de l'élémentaire (du CP au CM2) ont eu une animation sur le thème «les insectes et la biodiversité» à la médiathèque en octobre.



### *En avant la musique !*

Les CE2/CM1 vont bénéficier de 10 séances sur le thème «Rythme et percussions corporelles et les CM2 sur le thème «Chant et rythme».

### *Sortie au musée*

Les élèves de GS et de CP vont partir au musée des Beaux Arts de Rennes le 16 décembre.



### *La semaine du goût*

Comme chaque année en octobre, tous les élèves de maternelle (des TPS au GS) ont profité de la semaine du goût pour éveiller leurs papilles et travailler sur les 5 sens.

Au programme : outre les séances de cuisine pour travailler et goûter les différents aliments apportés, les ateliers communs aux 3 classes sur l'odorat, le toucher et la vue, ont eu un franc succès ! Expérience enrichissante à renouveler !

### *Le travail de mémoire*

Comme chaque année, une commémoration pour le 11 novembre a eu lieu au monument aux morts de Médréac. Les enfants présents ont assisté à la cérémonie et se sont ensuite rendus au cimetière pour inaugurer le carré militaire récemment rénové. D'autres projets sont en cours d'élaboration et seront dévoilés plus tard.

La directrice de l'école, Nolwenn GUIODO, se tient à votre disposition pour tout renseignement sur l'école et sur les inscriptions. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02 99 07 30 06 ou par mail [ecole.0350334y@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350334y@ac-rennes.fr)  
Retrouvez-nous sur notre site internet : <http://www.ecole-publique-medreac.ac-rennes.fr/>



Une école rurale, Une ambiance familiale, Une équipe soudée,  
Des actualités, des projets, des opérations qui bougent...  
**BIEN VIVRE ENSEMBLE, POUR MIEUX APPRENDRE**

## L'école a accueilli à la rentrée 85 élèves répartis sur 4 classes

- TPS-PS-MS avec Adeline ECHIVARD
- GS-CP avec Brigitte BOURSEUL
- CE1-CE2 avec Chrystelle COUNY
- CM1-CM2 avec Florina LOISEL



## ZOOM SUR LA MATERNELLE

### Une nouvelle maîtresse en maternelle

Adeline Echivard a rejoint l'équipe des enseignantes en septembre 2015. Professeur des écoles depuis 8 ans, elle est passée par l'école de Treffendel, la maternelle de Boisgervilly et en élémentaire à Rennes. C'était son souhait de revenir dans une école rurale en maternelle.

En classe de toute-petite, petite et moyenne section, elle accueille chaleureusement les enfants et leurs parents, les rassure dès l'entrée dans la classe.

Au fil de la journée, différents ateliers sont proposés aux élèves. Dans cette classe, peu de travail sur feuille. La majorité des apprentissages se fait par la manipulation et le jeu.

*Dans une fine couche de semoule, cet élève doit reproduire les lettres.*

### L'accueil dès 2 ans

Une attention particulière est portée aux élèves de TPS. L'enjeu est de les intégrer à la classe, tout en s'adaptant à leur rythme et à leurs besoins.

Nous accueillons les enfants dès 2 ans et demi. L'accueil peut être progressif, sur des demi-journées par semaine.

Cet accueil permet aux enfants de découvrir l'école tout en douceur, de s'adapter aux différents moments qui rythment une matinée ou un après-midi :

- les jeux en autonomie,
- le temps de motricité,
- le regroupement qui aide à améliorer l'écoute et le langage,
- les activités variées (dessins, peintures, collages, gommettes...),
- les manipulations (jeux d'eau, de sable, de graines...),
- le temps de repos, les chants, les comptines...

### Une matinée à l'école pour les « tout-petits »

Comme chaque année, nous invitons les enfants qui feront leur rentrée cette année, à venir vivre une matinée dans la classe de maternelle. A cette occasion, il est possible pour vous et votre enfant de découvrir la classe de maternelle, les nouveautés que représentent l'entrée en maternelle, le

rythme, l'enseignante... et la vie générale de l'école. Cette matinée vous est proposée le **Vendredi 7 avril 2017 de 9h00 à 11h45**. Pour vous inscrire, prenez contact avec l'école.



Un atelier de manipulation



Un Atelier de motricité

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec **Mme LOISEL, Directrice de l'école**, au **02 99 07 32 50** ou par mail : **esjmedreac@orange.fr**

Elle se fera un plaisir de vous expliquer la pédagogie, le fonctionnement de l'école et de vous faire visiter les locaux en compagnie de votre (vos) enfant(s).

Visitez le site internet pour suivre toute notre actualité : <http://www.esjmedreac.fr>

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ST-JOSEPH.

L'assemblée générale s'est déroulée le 30 septembre 2016.

Les membres du bureau de l'APEL sont :

- **Présidente** : Martine LERUSTE
- **Vice-président** : Sébastien HOUITTE
- **Secrétaire** : Solenne MEAL
- **Trésorier** : Frédéric L'HOMME

Les manifestations pour l'année scolaire 2016/2017 sont :

**Dimanche 11 décembre** : Arbre de Noël

**Dimanche 15 janvier** : Loto

**Mars** : Randonnée VTT

**Samedi 6 mai** : Nature et culture en fête

Les bénéfices de ces manifestations serviront à participer au financement du projet :

**DEUX JOURS AU PUY DU FOU POUR TOUS LES ENFANTS DE L'ÉCOLE EN JUIN 2017**





**La CSF de Médréac**  
un espace de vie sociale !

**Espace jeu** L'île aux enfants



Cette année nous souhaitons proposer en partenariat avec Pauline de l'espace de vie sociale un spectacle adapté aux tout-petits et organiser une sortie de fin d'année. Bien entendu chaque nouvel arrivant reste le bienvenu.  
**Contact : marie-hélène ROIG : 02.99.07.39.45 / 06.98.52.90.66**

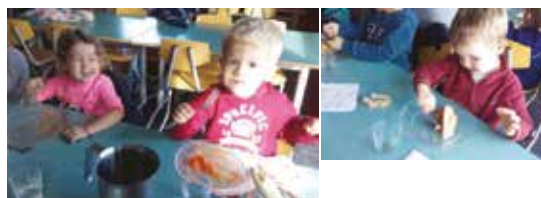
Depuis le 29 septembre l'espace jeux a repris son activité. L'accueil se fait les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 11h45, uniquement en période scolaire. Depuis cette rentrée nous accueillons **Sophie DEUTSCHMANN** éducatrice de jeunes enfants, elle intervient sur 2 séances et nous avons pu également rouvrir la matinée du vendredi et ce avec l'animatrice du RIPAME **Raïssa ADVISSE-DESRISSAUX**.

Cette rentrée 2016, **28 enfants de moins de 3 ans** accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle ont fréquenté l'espace jeux. On compte **9 assistantes maternelles et 7 parents**. Les enfants peuvent découvrir lors des séances, diverses activités telles que la peinture, la pâte à modeler, le sable magique, la pâte à sel, le transvasement. Des ateliers cuisine sont également mis en place et les enfants sont heureux de confectionner des sablés, des cookies, et pouvoir déguster un petit goûter pour célébrer leur anniversaire.

**L'espace jeu est un lieu où chacun peut y prendre place**, parmi les enfants et les parents ou assistantes maternelles. Nous sommes ravis d'accueillir un papa parmi les participantes. Les prochaines séances s'organiseront autour des thèmes de l'année comme l'automne, Noël... et seront illustrées de comptines et de langage signé pour créer une ambiance harmonieuse entre enfants et adultes. Il pourra également être proposé des activités motrices pour sensibiliser petits et grands au Yoga ou à la relaxation, pour pallier à ce monde qui nous fait bien souvent courir !

Prenons un peu de temps pour nous avec les ou nos enfants pour découvrir d'autres lieux, d'autres activités d'éveil, de découverte et de partage mais aussi d'autres personnes, adultes et enfants.

## Accueil de Loisirs

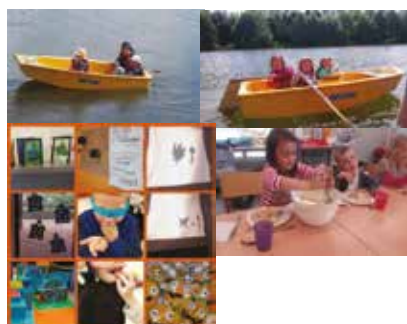


Merci à notre partenaire  
« Paradis de laviande »  
pour les bons repas

## Nos projets 2016



## Découverte, partage, échange



## Journée jeux et grand jeux.



## Equipe d'animation

Souvenirs de nos minis camps à

Jugon les lacs et Bétineuc

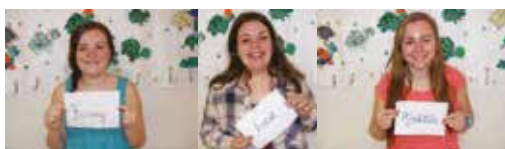
**Mandy** : Responsable des pôles : Alsh/Projets/Aide aux devoirs

**Pauline** : Animatrice et coordinatrice de projets / Alsh et aide aux devoirs

## Chasse à la citrouille



Merci à tous nos partenaires pour leurs présences et leur soutien dans nos divers projets



**Fanny, Lucie, Mathilde**

Animatrice sur l'accueil de loisirs

## Sortie Bowling

## Parentalité : Questions Parentalité à Médréac

C'est un espace associatif au sein du centre de loisirs, d'accès libre ouvert à tous et toutes. C'est un temps d'échanges entre adultes pour prendre le recul nécessaire à une éducation bienveillante. **Questions parentalité s'adresse à TOUS les adultes** qui s'interrogent sur la qualité de la relation qu'ils tissent au quotidien avec les enfants et adolescents qu'ils côtoient. C'est avec l'espoir de promouvoir une relation harmonieuse et respectueuse des besoins et valeurs de chacun que nous organisons des temps d'échanges sous forme d'ateliers, de conférences – débat et de rencontres mensuelles encadrés par des professionnelles de l'enfance et l'adolescence :

Ⓞ **Ateliers Faber et Mazlish** (Atelier 1 : écouter les enfants pour qu'ils parlent, parler pour qu'ils écoutent et atelier 2 : fratrie sans rivalité) animés par ophie. [parentalité@gmail.com](mailto:parentalité@gmail.com)

Ⓞ **Tous les 1ers vendredis de chaque mois à 20h30** est débattu un **thème libre** (favoriser l'autonomie, la gestion des émotions...) encadré par [animationvivacite22@gmail.com](mailto:animationvivacite22@gmail.com).

**Prochaine rencontre le vendredi 2 décembre** : [comment accompagner simultanément et sereinement des enfants d'âges différents ?](#)

N'hésitez pas à nous rejoindre et à en parler autour de vous !

**Contact** : Houria Lesbet [qpbroceliande@gmail.com](mailto:qpbroceliande@gmail.com) ou 02 96 27 28 61

## 9 septembre 2016 : Inauguration de notre Espace de Vie Sociale

Depuis mai 2016, l'association **CSF de Médréac (Confédération syndicale des Familles)** a été agréée **Espace de Vie Sociale (EVS)** par les **Caisse d'Allocations familiales (CAF)**. grâce à cet agrément, notre association peut obtenir des subventions nous permettant ainsi d'organiser **d'autres projets** contribuant à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, Ce lieu ouvert à la population recherche la mixité des publics et l'intergénéralité.

**Ces actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, la solidarité...**

L' Espace de Vie Sociale « CSF Médréac » s'organise en différents pôles :

- Espace jeu (0-3 ans)
- Accueil de loisirs (3-12 ans)
- La Parentalité
- L'aide aux devoirs
- Projets culturels (sorties en familles, amis, ateliers cuisine etc.)

Ces différentes activités sont organisées par les bénévoles de l'association et par les salariés.



## Les premiers projets de l'EVS Aide aux devoirs

Depuis Septembre  
l'association propose de l'aide  
aux devoirs  
tous les mardis et jeudis soirs  
pour les élèves du CP à la 6<sup>ème</sup>

## Des ateliers cuisines pour tous, et de nouveaux projets

**seront proposés tout au long de l'année !**

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ! Ou tout simplement pour venir rejoindre notre association !

**Association CSF Médréac**  
**Espace de vie Sociale**  
15 ter rue de la libération  
35360 MEDREAC  
Tél. : 02.23.43.08.79  
[csfmedreac@laposte.net](mailto:csfmedreac@laposte.net)

Rejoignez nous sur Facebook « CSF Medreac »



## Médiathèque municipale de Médréac

### Se cultiver, s'informer, se distraire, se former, découvrir

Lieu de rencontres et de partage, la Médiathèque est un service municipal, avec une entrée libre pour lire sur place, voir les expositions ou assister aux animations mais aussi pour rêver, flâner, découvrir ou travailler, nous restons disponibles pour des renseignements, des conseils, des réservations.

Des nouveautés sont disponibles régulièrement et en ce moment des romans de la rentrée littéraire comme par

exemple : « *La succession* » de Jean-Claude Dubois, histoire de Paul qui vit aux USA et qui va devoir, à la mort de son père, se résoudre à vider la demeure, jusqu'au moment où il tombe sur deux carnets noirs tenus par son père qui vont lui apprendre quel sens donner à son héritage; ou encore « *Petit pays* » de Gaël Faye, Goncourt des lycéens, les souvenirs de Gabriel, dix ans, qui vivait au Burundi avec son père français, sa mère rwandaise et sa petite sœur, Ana, évocation de l'enfance qui va se disloquer en même temps que ce petit pays d'Afrique malmené par l'histoire; le dernier livre de Françoise Bourdin « *Face à la mer* » ... et pleins d'autres comme « *un bon écrivain est un écrivain mort* » de Guillaume Cherel avec beaucoup



d'humour, « *Je sais pas* » un policier de Barabara Abel, le dernier « *Harry Potter* » mais aussi les derniers polars de *Stefan King* ou d'aventures de *Steve Fergus* et de *Sylvain Tesson*... etc. Dans la collection des BD, des suites de « *Seuls* » de *Gazotti* mais-aussi de la *Rose écarlate*, pour les plus jeunes, et de « *A la croisée des mondes* » ou de « *Klaw* » ou de « *Lou* », etc. Des romans jeunesse, albums enfants et pour tous les âges... et bien d'autres encore, De nouveaux CD et DVD sont à emprunter également.

**Autour des animations : « Bébés lecteurs » et « contes ».** Elles sont poursuivies une fois par

mois le mercredi et le jeudi. Pour les séances bébés lecteurs : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. L'idée reste de faire découvrir aux tout-petits la magie des mots dits, des mots chantés, murmurés, des images qui bougent et des livres à toucher... Cette animation est assurée pendant toute la période scolaire par Adeline de la Communauté de Communes. Elle assure à la Médiathèque, un mercredi par mois, une heure de « contes ». Ces activités sont présentes dans les 17 communes de la Com. de Com. en plus

de Médréac. Vous pouvez y participer, même si ce n'est pas votre lieu de résidence, sous réserve de vous inscrire préalablement, dans la Médiathèque où vous souhaitez aller.



**En 2016 : rappel des animations et des expositions.** En Janvier, une exposition du Conseil général nous a présenté « la guerre des tranchées en Bandes dessinées », en Mars : exposition sur les petits-déjeuners dans le monde. Puis de Mars à Juin, une malle « *Lire autrement* » avec des documents et du matériel adaptés et destinés aux personnes en situation de handicap et une lecture de contes « signée », par une personne de Médréac, à la Médiathèque. En

Octobre, le groupe Bassetaille nous a proposé de nouveaux morceaux de musique classique avec une quarantaine de personnes présentes... Une animation pour les deux écoles a été proposée sur le thème des insectes avec la venue de *Insectobus*, puis à la rentrée de Septembre deux expositions : une sur « Rome ballade littéraire » et une exposition « Sorcières » pour tout public, avec beaucoup de documents à découvrir sur le thème notamment d'Halloween.

**En 2017 des expositions en projet et en cours de confirmation :** De décembre 2016 à Février 2017 : exposition « Sorcières » pour tout public; en Mars : sur le thème « Santé Mentale et travail », la Médiathèque proposera une exposition sur le travail de personnes en autisme autour de la bande dessinée, ainsi que vraisemblablement, des textes lus de Babouillec SP, auteure de Médréac et peut-être un film. Au cours du Printemps, deux expositions d'artistes locaux : Frédéric Verrier et Daniel Paul; d'Avril à Juin le prêt de la valise WiiU doublée de l'exposition « jouets buissonniers » prêtée par la Maison du Patrimoine à Iffendic. A la rentrée de Septembre, une très belle exposition sur les accordéons du Grand Soufflet qui sera à découvrir sur les communes de Médréac et Landujan. De la musique avec un voyage à travers un répertoire original intégralement chanté en gallo du duo Argueliss avec Matthieu Guittou au chant & Corinne Wissocq à la guitare, au mois de Mai, et peut-être le groupe Bassetaille et sa musique baroque à l'automne... Beaucoup de projets seront proposés à la Médiathèque, en cours de mise au point et sous réserve de finalisation.

## N'oubliez pas qu'un fonds sur le tourisme est disponible sur réservation à la Médiathèque.

Ce fonds appartient au Conseil départemental et il est mis à disposition pour les usagers. Un fonds de livres de terroir est prêté par la Médiathèque de Montauban de Bretagne et sera renouvelé en Janvier 2017.

## Autour du numérique : un espace multimédia est à la disposition de tous.

Deux ordinateurs en accès public permettent l'accès à Internet mais-aussi à des jeux pour les jeunes qui doivent être accompagnés. Plus amples informations vous seront données sur place.

\*\*\*



## Depuis Janvier 2016, un nouveau service de portage à domicile est mis en place à la Médiathèque.

Comme beaucoup d'autres Médiathèques de la Communauté de Communes, Médréac propose ce service gratuit pour des personnes empêchées qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer, momentanément, (femmes enceintes, etc.) ou durablement (personnes âgées à mobilité réduite et personnes handicapées.) Toutes informations seront données à la Médiathèque.



**Prix Ados 2017** : La sélection des 10 ouvrages est disponible à la Médiathèque avec les suites en cours des livres parus.

\*\*\*

## Un grand merci renouvelé aux bénévoles !

Nous remercions toutes les bénévoles qui donnent leur temps, pour leur disponibilité, leur gentillesse et pour leur aide précieuse.

\*\*\*

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

## Pratique

### Rappel des heures d'ouverture publique :

**Mardi : 16 H 30 à 18 H 30**  
**Mercredi : 10 H 30 à 12 H 30 & 14 H à 16 H 30**  
**Vendredi : 16 H 30 à 18 H 30**  
**Samedi : 10 H à 12 H 30**

Les horaires pendant les vacances d'hiver seront spécifiés à la Médiathèque et sur le site de la commune.

### Modalités d'inscription : Inscription de date à date

Prêts maximum à chaque passage  
Et par membre de la famille :  
4 livres ou imprimés par personne  
3 DVD par famille  
5 CD par famille

Accès à Internet : 1 H pour les inscrits  
2 postes disponibles

### Animations régulières :

Valises thématiques musicales sur thème  
Lectures de contes : un mercredi par mois  
Lectures au Bébés lecteurs : un jeudi par mois  
Expositions et prêts sur thèmes selon les saisons et les années.

### Contact

Téléphone :  
02 99 07 32 02  
ou 09 62 63 18 45

*bibliotheque.medreac @ orange.fr*

Nombreuses informations mises à jour sur le site de la commune :

<http://mairie.de.medreac/> Onglet Médiathèque :  
des rubriques sont proposées et mises à jour

*Infos générales*  
*Rétrospective des animations*  
*Œuvres d'art*  
*Règlement intérieur*  
*Galerie photos*  
*Heure du conte et BB lecteurs*  
*Musique en Médiathèque*  
*Expositions et animations en cours*

## TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAPS)

Déjà trois années d'existence pour les temps d'activités périscolaires. Céline en est la nouvelle coordinatrice. L'organisation est fondamentalement restée la même que l'année précédente, avec des séances tous les Mardis, Jeudis et Vendredis après l'école (15h30 à 16h30)

**La saison 2016/2017 est marquée par quelques nouvelles activités et de nouveaux animateurs, parmi lesquels :**

- Loïc, sophrologue apprend la détente à nos petits et démarre avec les plus grands à la prochaine période.
- Delphine fait de l'éveil musical pour nos bouts de choux.
- Alicia propose une activité théâtre d'ombre.



**Pour tout renseignement, contacter la mairie qui transmettra à la coordinatrice...**



## LOISIRS CRÉATIFS

**Nous vous proposons les loisirs créatifs et l'art floral.**

Les loisirs créatifs regroupent :  
La pâte fimo – La création de bijoux  
Le cartonnage – La décoration sur ardoise  
La décoration de table pour les fêtes (les thèmes peuvent évoluer en fonction de la saison)  
Les cadres images 3D – Travail sur cuir - Mosaïque



N'hésitez pas à rejoindre toute l'équipe pour un bon moment de bricolage et de convivialité et enrichir notre palette avec de nouvelles techniques créatives :

- Le lundi de **14 heures à 17 heures**
- 2 jeudis par mois de **20 heures à 22 heures**

**L'art floral a lieu le 3ème jeudi** de chaque mois à partir de **20 heures**.

Durant les ateliers, vous aurez la possibilité de réaliser vous même votre composition florale, et d'apprendre les techniques utilisées

La Présidente, **Yvonne LEGENDRE** reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez la contacter au **02 99 07 35 03**.



Le mouvement Vie Libre est dans la région depuis 1983.

Il aide les malades alcooliques et leurs familles à se sortir de ce fléau qu'est l'« **ALCOOL** »

En 2016, plusieurs malades de MEDREAC, MONTAUBAN de BRETAGNE, BOISGERVILLY, QUEDILLAC et LANHELIN ont été suivi par les Militants. Chaque visite avec le malade et sa famille se passe dans le secret médical et le corps médical nous aide beaucoup. Nous sommes à l'écoute du malade et aussi de son entourage.

Nous avons une réunion générale (le dernier Vendredi de chaque mois) à la salle des associations de la Mairie de Médréac et le deuxième Mercredi de chaque mois à Saint Malo à la salle des associations à La Découverte (St Malo), où chacun à la parole, nous discutons sur un thème choisi précédemment lors de la réunion de bureau.

**4 réunions départementales et 3 réunions régionales à Baud 56**

En 2016 quelques temps forts :

- Sortie départementale : sortie en bateau sur la Vilaine entre MESSAC et GUIPRY organisée par la section de FOUGERES.
- Journée formation à PLOEMEUR (56)
- Forum des associations à Médréac
- Comité départemental le 19 Novembre 2016 à MEDREAC

Le repas familial annuel sans alcool à réuni un grand nombre de personnes qui nous soutiennent dans notre action et dans le milieu populaire ce n'est pas toujours facile.

Le prochain repas aura lieu le **Samedi 08 Avril 2017 à 20h00** à la salle des fêtes de Médréac et nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

Toute personne ou famille dans le besoin ou qui désire des renseignements sur Vie Libre peuvent prendre contact auprès de **Mr DEMAY René 02.99.07.25.71**



## LA RESIDENCE LES MENHIRS

La vie sociale, c'est entretenir toute sorte de lien, de relation avec les autres et avec l'extérieur. Nous organisons donc toute l'année différentes activités allant dans ce sens et qui répondent au projet de vie des résidents.

Cette année a été marquée par un projet autour de l'**écocitoyenneté**, finalisé lors de la semaine du développement durable en juin. Dans un objectif de sensibilisation et de communication, différentes activités ont été organisées : Un concours de dessin « Protèges ta planète » avec la participation du centre de loisirs, les enfants du personnel et les écoles environnantes...



### Premier et deuxième prix

La visite du centre de tri de Gaël, la rencontre avec Marie Chiff mine, les ateliers manuels avec les bénévoles et les familles (confection de bracelet en magazine, de sac en paquet de café...), l'éco jeu de l'oie avec les enfants du centre de loisirs :



La rencontre avec l'école du Crouais pour la remise des fournitures scolaires usagées « **la brigade des fournitures** », la participation à l'opération

« **1 bouchon 1 sourire** ».

N'hésitez pas à venir déposer vos bouchons dans le bac prévu à cet effet à l'entrée de la résidence.

2016 a été sportive ! Un nouveau partenariat a vu le jour avec l'**office cantonal des sports** : Initiation et pratique de la boccia (pétanque adaptée) et de la sarbacane, finalisées par une rencontre inter établissement à Boisgervilly. Les résidents, les enfants du centre de loisirs et les jeunes du service Kiéthon ont aussi pu découvrir un sport quelque peu méconnu mais surprenant : le **Kin-ball**, sport collectif ayant pour

particularité la taille du ballon (diamètre 1,20m), il favorise l'esprit d'équipe et développe la réactivité et l'adresse.

Nous retiendrons également, l'organisation de notre repas à thème annuel avec l'aide précieuse de nos bénévoles.



Cette année, les Antilles étaient à la fête : décoration, costumes, danses et autres colliers de fleurs artisanaux pour le plus grand plaisir de tous.



L'année est également ponctuée par la présence de nombreux intervenants socioculturels : Henri Merveille et sa guitare, Gabrielle Arcange « Chansons et chiffons », Jeannot Papillon, David Fargeon et sa compagnie du Pou, les contes en gallo avec Marie Chiff mine...

Et toujours dans la joie et la convivialité, nous retiendrons pour la 4ème année, le succès de la fête des Menhirs en Juin. Malgré l'incertitude du temps, la participation active des résidents, des bénévoles, des familles et du personnel a permis la réussite de cette journée qui a rassemblé bon nombre de familles et d'habitants de Médréac. Nous en profitons pour remercier grandement le dévouement et la bonne humeur des bénévoles de l'association le Trèfle à 4 Feuilles.

**BENEVOLE POURQUOI PAS VOUS ! Rejoignez l'association le «Trèfle à 4 Feuilles»**

Cette association née en 1994 au sein de l'EHPAD les Grands Jardins à Montauban-de-Bretagne rassemble les bénévoles qui interviennent de façon régulière ou non. Certains pour les crêpes et d'autres de manière ponctuelle en fonction des besoins. L'objectif principal étant de permettre aux résidents de conserver une vie sociale en lien avec l'extérieur. Alors

si vous avez du temps à consacrer à nos aînés, venez nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, soit auprès de notre présidente Annick Bourgeon ou auprès de Sandrine Glaume, animatrice coordinatrice de la Résidence :

[animation@retraite-broceliande.fr](mailto:animation@retraite-broceliande.fr)

### DATES A RETENIR:

**Mercredi 21 Décembre** : Défilé du char du père Noël à partir de 17h et distribution de bonbons sur la place de l'église.

**Mardi 28 Février** : Défilé du Mardi Gras à 15h de la Résidence à la mairie.

**Mercredi 22 Mars** : Thé dansant à la salle des fêtes avec l'orchestre Galaxie.

**Mercredi 14 Juin** : Fête des Menhirs. Repas galettes saucisses, sur réservation.

C'est toujours avec joie et bonne humeur que la troupe des Compagnons des Menhirs se retrouve à l'automne pour reprendre l'activité théâtrale.

Cette année nous avons retenu une pièce en 4 actes d'Anny Daprey : «Quelle Cloche», Jacinthe, femme hautaine et piètre conductrice, renverse Suzette, la clocharde du quartier (heureusement sans gravité). Elle pense étouffer l'incident en invitant la SDF chez elle pour la dédommager. Mais les choses ne vont pas prendre la tournure prévue. Jacinthe va t-elle tout contrôler ?

Nous faisons cette année deux dons, l'un au profit du téléthon comme les années passées et l'autre à la maison de retraite de Médréac.

**Nous serons ravis de vous présenter cette nouvelle pièce**

**aux dates suivantes :**

Le samedi 28 janvier à 20h30

Le dimanche 29 janvier à 14h30

Le vendredi 3 février à 20h30

Le samedi 4 février à 20h30

Le dimanche 5 février à 14h30

Dans l'attente de vous retrouver pour partager un agréable moment, nous vous souhaitons une belle année 2017 à venir.

Le Président, Xavier Dartois

## CLUB DES MENHIRS

### Bien vivre ensemble

Merci aux membres du bureau, ainsi qu'aux bénévoles pour cette année passée ensemble.

Pour répondre aux besoins de tous, appuyons-nous sur le savoir-faire de chacun, créons, et que chaque adhérent y trouve son moment de détente. Cette année, la marche et un après-midi récréatif ont complété les activités existantes (belote, tarot, palets, boules, Scrabble, Triomino, voyages). C'est dans un esprit dynamique que nous allons aborder l'année 2017, avec de nouveaux membres dans le bureau. Nous l'espérons !



**Présidente :** Claudine Boixière  
**Vice-Président :** Serge Lucas  
**Secrétaire :** Marie-Annick Rolland  
**Secrétaire Adjoint :** Bernard Pollet  
**Trésorière :** Annick Bourgeon  
**Trésorier Adjoint :** Roger Burot  
**Membre :** Louis Collet

La Présidente,

### NOUVELLE ACTIVITÉ

**Marche !**  
(tous les mardis  
matin dès 9 heures)



**11 JUIN 2017**

Sortie mariage  
vendéen + visite  
musée miniature

### AUTRES DATES À RETENIR 2017

- 19/02 Bal Salle des fêtes
- 27/02 Belote salle des fêtes
- 13/03 Palets salle des sports
- 28/04 ½ finale départementale palets
- 23/06 Palets salle des sports

### DU 16 AU 23 SEPTEMBRE

VOYAGE ESPAGNE COSTA BRAVA  
8 JOURS 6 NUITS  
PENSION COMPLÈTE  
3 EXCURSIONS

RENSEIGNEMENTS :  
02 99 07 30 89  
02 99 07 29 40

## POUR LA SECTION UNC DE MÉDRÉAC, L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ RICHE EN ÉVÈNEMENTS.

Assemblée Générale du 23 Janvier 2016 :

Après une minute de silence observée en l'honneur de Joseph PEDRON, décédé en 2015, le président Rémi Boulanger a donné le compte-rendu d'activité de l'année 2015 et le trésorier René Leclainche a présenté le bilan financier. Pour l'année 2016, l'association compte 38 adhérents : 26 AFN, 7 Soldats de France et 5 veuves. En fin de réunion, Michel Bunouf et Yvon Gouvary, nouveaux soldats de France ont reçu l'insigne de la section des mains du président. La journée s'est poursuivie par un repas préparé par les bénévoles. Rémi Boulanger, Michel Bunouf et Yvon Gouvary



Renouvellement du bureau en Avril

Après 44 années de présidence, Rémi Boulanger a souhaité passer la main et mettre en place un bureau composé en grande partie de soldats de France afin de pérenniser la section. REMI BOULANGER : 44 ans de Présidence L'association des anciens combattants créée après la 1<sup>ère</sup> guerre était présidée par Ernest Lecorvaisier. La section 39-45 a été successivement présidée par Roger Ribault, Yves Garnier, Albert Collet, Louis Thébault (La Lande-Ozanne) et Joseph Sicot. En 1972, l'UNC accueille les combattants d'Algérie et Rémi Boulanger prend la présidence. À cette occasion, la municipalité offre le drapeau AFN à la section. En 1994, les trois sections fusionnent pour n'en former qu'une seule, présidée naturellement par Rémi Boulanger. Pendant toutes ces années, avec la municipalité, il a assuré les différentes commémorations du 8 Mai, 11 Novembre et 5 Décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie. Avec le comité des fêtes, il a organisé les fêtes des battages qui ont permis de financer des voyages. Pour ces 44 années de présidence, félicitations et merci de la part de tous les membres de la section UNC.

### COMPOSITION DU BUREAU

<b>Président :</b>	Noël POLLET
<b>Président honoraire :</b>	Rémi Boulanger
<b>Vice-présidents :</b>	René Leclainche - Roger Ozanne
<b>Secrétaire :</b>	Michel Bunouf
<b>Secrétaire adjoint :</b>	Jean Tual
<b>Trésorier :</b>	Rémi Piedvache
<b>Trésorier adjoint :</b>	Yvon Gouvary
<b>Membres :</b>	Bernard Aubrée, Roger Bougeard, Jean-Claude Brindejone, Jean-Yves Gautier
<b>Membre honoraire :</b>	Emile Jacquet

## QU'EST-CE UN « SOLDAT DE FRANCE »

Les soldats de France ont été créés le 18 Juin 1976, parrainés par l'UNC AFN jusqu'en 1997, date à laquelle ils deviennent partie intégrante de l'UNC. Aujourd'hui, l'appellation est « Soldats de France, OPEX ». (OPEX : opérations extérieures).

Le soldat de France n'a pas combattu sur le terrain. Est soldat de France le non combattant de toutes les générations qui partage les valeurs de la famille UNC ; à savoir le civisme, le sens national, le respect de la mémoire combattante et le devoir de mémoire. Son devoir est un devoir moral pour la mémoire des anciens combattants qui se sont battus pour les valeurs de liberté, fraternité, solidarité et les valeurs patriotiques. Il est appelé à assurer la relève des AFN.

## QUI PEUT ÊTRE « SOLDAT DE FRANCE ? »

Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, soit engagés volontaires, sous contrat ou issus de la conscription ; les sapeurs-pompiers ; les forces de police ; les militaires en activité ; les correspondants défense ; la croix rouge, la protection civile, l'Ordre de Malte ; le Souvenir Français ; les élus (Maires, Conseillers municipaux, conseillers généraux et régionaux).

Actuellement à l'UNC Médréac, nous sommes 7 soldats de France et 3 qui nous ont rejoints au cours de l'année. Si vous partagez nos valeurs et si vous faites partie des catégories ci-dessus ; nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre association.

### DATES À RETENIR :

28 Janvier : Assemblée Générale et repas  
29 Avril : Repas

### VOYAGE A VERDUN

La section organise un voyage en car à Verdun du 20 au 23 Juin 2017.

Après les inscriptions des adhérents, il restera probablement quelques places pour compléter le car; si vous êtes intéressés : contacter Noël POLLET (tel : 06 20 87 12 94).

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Roger Bougeard et Noël Pollet

A l'occasion de la cérémonie en hommage aux soldats morts durant la guerre 14-18, M Le Maire a remis officiellement le drapeau « Soldats de France » à Noël Pollet président de la section. Après avoir donné la signification de ce drapeau. Le président l'a transmis à Roger Bougeard, porte-drapeau qui s'est engagé à le porter avec dignité, fidélité et honneur aux différentes cérémonies. Au cours de cet hommage officiel, la population médréacienne s'est fortement mobilisée et les enfants des écoles, venus nombreux ont chanté la Marseillaise

## CARRE MILITAIRE

Après la cérémonie au monument aux morts, le cortège s'est rendu au cimetière pour l'inauguration du carré militaire rénové. En effet, Médréac possède un carré militaire dans le cimetière ; fait rare car à l'époque seules les communes disposant d'un hôpital militaire en possédaient un. Pendant la guerre 14-18, ce carré a probablement été mis à la disposition des familles qui le souhaitaient pour y inhumer les soldats morts au front. En 2013, dans le cadre des travaux d'aménagement du cimetière, l'UNC avait fait part à la municipalité de son souhait de voir ces tombes rénovées. Au cours de l'année, la municipalité a procédé aux travaux de rénovation des 7 tombes des soldats. Ces travaux ont consisté dans la réfection des entourages, la peinture des croix et l'apposition d'une plaque au nom de chaque soldat. A l'angle de ce carré militaire, le drapeau français a été hissé et une stèle a été dressée, avec sur cette stèle un poème en alexandrins de Mr Joseph Verger, rendant hommage aux morts pour la guerre. Au cours de cette cérémonie, les noms des 15 soldats médréaciens morts au combat en 1916 ont été cités par un soldat de France. Dans leurs discours, M Jean-Claude Omnès, maire et M Rémi Boulanger, président honoraire de la section, ont rendu hommage aux soldats qui reposent dans ce cimetière ainsi qu'à tous ceux qui ont péri. M Joseph Verger a pris la parole pour expliquer le poème écrit sur la stèle. La section UNC remercie sincèrement la municipalité pour cette rénovation qui permet à la population médréacienne de disposer d'un lieu de mémoire en l'honneur de ces glorieux soldats.



*Soldats de France autour de la stèle*



*Enfants devant les tombes*

## DÉCORATIONS

A l'issue de la cérémonie le vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes, a été l'occasion de remise de décorations. M Jean-Claude Brindejonec et M Jean Tual en qualité respectivement de trésorier adjoint et de secrétaire de la section ont été décorés de la médaille du mérite UNC par le vice-président Roger Ozanne. Félicitations et remerciements aux deux récipiendaires.

M René Leclainche a remis l'insigne de soldat de France à Louis Bourdet, André Fauchoux et Daniel Lecorvaisier qui ont rejoint la section cette année.

La section remercie la municipalité, les sapeurs-pompiers, la population et les enfants des écoles venus nombreux à cette cérémonie.



## DON DU SANG

### VOTRE SANG M'A SAUVÉ LA VIE

### PARTAGEZ LA VIE

### DONNEZ VOTRE SANG

Les besoins en plasma augmentent continuellement, n'hésitez pas à vous déplacer jusqu'au site de Rennes car les prélèvements ne sont plus effectués à Montauban. La démolition de la maison du don de Montauban a coïncidé avec l'arrêt des prélèvements décidé par l'Etablissement Français du Sang. Dorénavant, cinq collectes seront organisées au **Centre Victor Hugo** :

**Le vendredi soir sur Rendez- vous et la journée du samedi sans Rendez- vous** Les collectes sont précédées **les vendredis soir, de 16h00 à 19h30** d'une collecte sur rendez vous ([www.rendezvousfs.fr](http://www.rendezvousfs.fr)).

Les membres de l'amicale des donneurs de sang œuvrent pour la promotion du don du sang et du plasma à l'occasion de diverses manifestations :

- Les vendredis du rail à Médréac
- Le feu d'artifice en juillet à Montauban de Bretagne
- Notre présence au Tremplin à Montauban de Bretagne au moment de la journée national du don, à la rencontre des donneurs et futurs donneurs

Félicitations à nos fidèles donneurs et notamment aux don-

neurs qui ont eu l'honneur d'être médaillés en 2016. L'Assemblée Générale de l'amicale aura lieu le samedi 4 février 2017, suivi d'un repas spectacle auquel sont conviés nos généreux donneurs. Remerciement à Ronan SICOT, membre de l'amicale de 2011 à 2016 et bienvenue à Bertrand COULOMBEL qui a rejoint l'équipe. Jean-Luc BODIN, Bertrand COULOMBEL, Thérèse GLOTIN et Annie LE CLAINCHE vous remercient pour votre sincère accueil et votre générosité lors de leur passage dans vos foyers pour les calendriers de l'amicale et vous souhaitent une très bonne année 2017.



### **NOS COLLECTES 2017 :**

**Samedi 11 février / Samedi 29 avril / Samedi 8 juillet / Samedi 16 septembre Samedi 25 novembre.**

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La compagnie des Sapeurs-pompiers vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### **Activités :**

Comme chaque année, l'Amicale a organisé

### **Avancement :**

Ont été nommés au grade de :

- Caporal : AUBIN Jennifer  
CARON Mathias
- 1ère Classe : PIEDVACHE Bastien  
PIEDVACHE Boris

### **Recrutement :**

Nous souhaitons la bienvenue à OLLIVIER HENRY Sophie et PROVOST Gwendal qui vont intégrer le centre de secours cette année.

### **Décoration :**

- Médaille vermeil (25 ans) : PIEDVACHE Rémi
- Médaille d'or (30 ans) : CRESPEL André
- L'insigne échelon Or (Plus de 10 ans comme Chef de Centre) : LEGENDRE Loïc



### **Mutation :**

Nous souhaitons la bienvenue à TESTU Jérôme qui arrive de Quédillac pour compléter notre effectif.

### **Bureau de l'amicale :**

**Président :** BRINDEJONC Hervé  
**Vice-Président :** PERCHEREL Ludovic  
**Trésorier :** LEGENDRE Vincent  
**Trésorier adj. :** DANIEL Bruno  
**Secrétaire :** LEGENDRE Ludovic  
**Secrétaire adj. :** CRESPEL Romaric

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MÉDRÉAC

“**Option sport et santé**” la gym volontaire de Médréac, a obtenu l’option “**sport et santé**” depuis le 1er octobre 2016, de part la reconnaissance régionale de l’activité “**gym équilibre et mémoire**” validée, et reconduite avec succès, pour cette nouvelle année, compte tenu, de la réponse à la demande effectuée et pratiquée depuis la rentrée sportive 2015. Pour la saison 2016/2017 l’ensemble des activités à repris avec succès, accompagné de quelques compléments afin de répondre au mieux aux besoins des adhérents, fidèles à la reconnaissance de l’association de leur commune.



### LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

#### L'ACTIVITÉ “GYM ÉQUILIBRE ET MÉMOIRE”

Cette nouvelle activité destinée aux seniors, proposée la saison dernière pour un essai de lancement, a été reconduite avec succès. En effet un groupe de personnes y participe activement, ils sont encadrés désormais par “Julien”, nouvel animateur de l’association, qui a trouvé sa place avec les jeunes seniors, très motivés et enjoués, il prend grand soin de leurs corps face à toutes les compétences encore bien présentes, malgré les aléas de la vie, tout en prenant soin de leurs douleurs diverses, ainsi que, d’effectuer une prévention, face aux de risques de chutes.

Les cours ont maintenant lieu, le jeudi matin de 10h30 à 11h30, à la salle des fêtes. Nous remercions vivement Laurence Carillet qui a été l’animatrice de cette activité la première année de lancement. Elle a été appréciée de tous. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son activité en bord de côte bretonne.....

#### L'ACTIVITÉ GYM, SECTION “ENFANTS/ADULTES”

Toujours sous la “houlette” de “Snézana”, les trois cours suivants :

- Baby gym le mardi soir de **17h à 17h45**
  - Gym tonic le mardi soir de **20h45 à 21h45**
  - Gym entretien le jeudi matin de **9h15 à 10h15**
- tous ces cours se déroulent à la salle des fêtes.

Le jeudi soir, à la salle des fêtes la Gym enfants de 17h à 18h avec Violaine, qui, serait aussi tant attendu, pour un cours de gym adulte pour du renforcement musculaire, mais son planning personnel ne le lui permet pas encore, pour cette année.....

#### L'ACTIVITÉ “ZUMBA”

Cette discipline, toujours animée par “Lucie” remporte, pour une année de plus, un vif succès. Les cours pour les enfants de 8 à 12 ans ont lieu le vendredi soir à l’espace Kiéthon de 18h30 à 19h30.

Nos ados, accompagnés parfois de quelques jeunes adultes débutant, ont des cours de 1h30 dont l’appellation est plus spécifiquement “GYM Zumba”, cette activité a lieu le vendredi soir de 19h30 à 21h, les semaines paires à l’espace kiéthon, et, le samedi matin, les semaines impaires, de 11h à 12h30 à la salle des sports, mais, pour les mois d’hiver une convention, a été validé à l’espace kiéthon, afin d’y effectuer les cours dans des locaux mieux adaptés pour la saison hivernale. Les cours adultes pour cette même activité se déroulent toujours le mercredi soir de 20h45 à 21h45, à la salle des sports, et, pareillement, pour les mois d’hiver, l’activité est effectué à l’espace Kiéthon.

“Les mois d’hiver étant à partir des vacances de la toussaint jusqu’aux vacances de Pâques”

Un petit changement dans l’acquisition de l’activité “zumba” plusieurs types de danses sont réalisées, toujours en adéquation avec de la gym pour les mouvements :

- **le kuduro - la salsa - le twist - le hip-hop - la country, et bien d’autres encore à découvrir tout au long de l’année**

#### L'ACTIVITÉ “YOGA”

Cette année, l’activité yoga est une activité qui bat son plein, nous avons opté pour une autre possibilité d’horaire, afin de répondre positivement au maximum des inscriptions en début de saison.

“Michel Letessier”, l’animateur de cette discipline, enseigne avec professionnalisme et passion, ces 4 propositions d’horaires différents :

- Lundi matin de **9h15 à 10h30** et **10h30 à 11h45**
  - Lundi soir de **18h50 à 20h05** et **20h15 à 21h30**
- ces 4 cours se déroulent à la salle du presbytère

“Une petite attention à tous les licenciés adultes de cette saison, des tee-shirts et débardeurs ont été proposés et essayés, par toutes et tous, afin qu’un cadeau de Noël soit en plus, sous chaque sapin des licenciés de l’association...”

#### DATE À RETENIR

Une soirée rencontre aura lieu le **vendredi 10 février 2017** à la salle des fêtes à partir de **20 heures** donc réservez dès à présent votre date ...

#### COMPOSITION DU BUREAU

**Présidente** : Chrystèle COSTARD  
**Tél** : 06.15.30.81.96  
**Secrétaire** : Nathalie ROULON  
**Mail** : gymvolontaire.medreac@gmail.com  
**Trésorière** : Marie-hélène ROIG  
**Membre** : Christiane THOMAS

#### Petite citation :

Pour cette nouvelle année nous vous offrons trois beaux ballons « de baudruche » gonflés à bloc.

Dans chaque ballon vous trouverez un souhait

Dans le premier, un souhait pour que cette année vous apporte quelque chose de nouveau et détonnant à découvrir.

Dans le deuxième, un souhait pour que chaque jour vous donne l’occasion de rire et sourire.

Dans le troisième, un souhait pour que vous puissiez vous émerveiller des petits bonheurs quotidiens que nous offre la vie.

*Les membres du bureau vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année sportive, en exerçant l’activité qui vous ressemble. Soyez actif et profitez de la vie et gardez la forme en effectuant le plein d’énergie.  
Bonne et douce année 2017*

## **DU NOUVEAU DANS LA SECTION BASKET DE L'USM :**

**DES NOUVELLES ÉQUIPES,  
DES NOUVELLES ALLIANCES ET  
DES NOUVEAUX CRÉNEAUX HORAIRES,  
AINSI QU'UN BUREAU RENOUVELÉ.**

Notre bureau s'est renouvelé en cette nouvelle saison. André Piedvache est président de la section. Franck Aubin, trésorier, Patricia Piedvache, vice trésorière. Marie-Noëlle Guillois a quitté son poste de secrétaire pour 3 personnes (elle était très efficace!) : Isabelle Goussin, Typhaine Brindejone et Elodie Louvel. Enfin Marc Georgelin nous a rejoint comme responsable technique. Le bureau compte aussi des bénévoles actifs comme Agnès Collet, Christophe Gaudin, Patricia Trochet et Marie-Noëlle Guillois. On enregistre cette année 51 licenciés, un effectif en progression, grâce à une progression dans toutes les catégories d'âge, sauf les U13 et U17. Les U7 et U9 s'entraînent le vendredi



*Equipe U9 M - Plateau à Talensac - 12/11/16*

soir, sur un nouveau créneau horaire, de 17h à 18h, pour les enfants nés entre 2008 et 2011. Violaine, de l'Office Cantonal des Sports les entraîne. Une nouvelle équipe est née, U9 masculine avec 5 filles et 5 garçons. Ils vont intégrer les plateaux U9 dès l'automne. L'effectif des U11 filles a également progressé, elles sont 10 avec 3 filles qui nous sont prêtées par l'OCM Basket. Elles jouent en division 2 et ont acquis un bon niveau de jeu, qui leur permet de prendre beaucoup de plaisir à jouer. Elles s'entraînent le mercredi après-midi de 13h15 à 14h30 avec Violaine et le vendredi soir de 18h à 19h avec Marc, leur coach. Elles viennent de remporter le tournoi U11 de Tinténiac, le 11 novembre 2016.

En ce qui concerne les U13 filles, elles n'étaient que 5 en début d'année. Nous nous sommes donc rapprochés du club de Montauban. Cela a permis d'ouvrir une deuxième équipe. Les 2 équipes jouent en division 3 et division 4. Pour les parents, il faut se réorganiser en ce début d'année, mais nul doute que l'échange sera profitable aux deux clubs. Les U13 bénéficient de 2 entraînements, un sur Médréac le mercredi après-midi de 14h30 à 15h45 avec Violaine et le jeudi soir de 18h30 à 19h45 avec Mathieu.

Une quatrième équipe vient compléter notre club, celles des U17 filles. Elles sont 6 à jouer en division 3. Leur petit effectif n'est pas toujours facile à gérer au cours des matchs mais elles se débrouillent fort bien et leur motivation est à la hauteur de leurs résultats. Si votre fille est née en 2001 ou 2000, elle peut rejoindre cette équipe prometteuse. Elles s'entraînent le vendredi soir de 20h à 22h avec les U20 et les Séniors, sous la houlette de Benoît.

Enfin, il y a nos U20-Séniors qui jouent en division 5. Elles sont 13 et le championnat se passe très bien pour elles, en ce début d'année. Leur motivation est également très forte. Nous apprécions d'aller les voir jouer.



*Les gagnantes du tournoi de Tinténiac U11 - 11/11/2016*

**N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS REJOINDRE POUR JOUER OU POUR SUPPORTER  
NOS BASKETTEUSES ET BASKETTEURS !**



## UNION PONGISTE MÉDRÉAC QUÉDILLAC

L'Union Pongiste Médréac Quédillac (UMPQ) regroupe pour la saison 2016.2017 37 licenciés. Cinq équipes ont été engagées en championnat :

D1 Seniors

D2 Seniors

D4 Seniors

D2 Juniors-Cadets

D3 Benjamins-Minimes

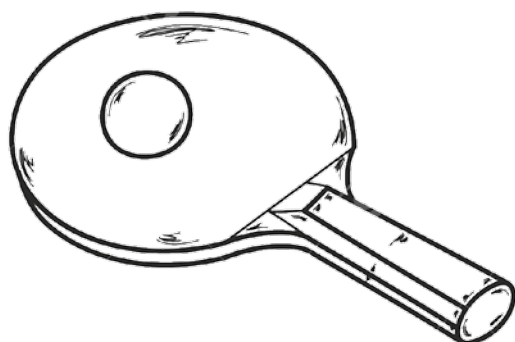
A la mi-championnat l'équipe fanion lutte pour le maintien en D1, les équipes de D2 et D4 se classent respectivement 4° sur 8 et 1° sur 8.

Les jeunes du club sont entraînés par Quentin Desblés et Michel Dartois le mercredi (à Quédillac) et le vendredi (à Médréac) de 19 h à 20 h 30. Les entraînements des seniors se déroulent le mercredi à Quédillac et le vendredi à Médréac à partir de 20 heures.



Séance d'entraînement à Quédillac le mercredi soir.

Meilleurs vœux 2017



## USM FOOTBALL 2016/2017

Une nouvelle saison a déjà démarré. Nous sommes très fiers de pouvoir présenter nos équipes qui ont, cette saison, les mêmes couleurs. Merci à tous nos sponsors qui, sans hésiter, nous apportent leur soutien. L'effectif n'a guère changé. Quelques départs et arrivées nous ont permis de stabiliser le club. Un grand merci aux parents qui s'investissent une année de plus. Merci à tous nos supporters ainsi qu'aux services de la mairie qui nous permettent de jouer dans de bonnes conditions.

### QUELQUES DATES À RETENIR

**Vendredi 30 décembre 2016** : Tournoi en salle

**Samedi 25 février 2017** : Repas du Club

**Samedi 6 mai 2017** : Tournois U11 U13

**Dimanche 7 mai 2017** : Tournoi Seniors

Entraînements seniors : Mercredi 19h00, vendredi 19h00 et matches le dimanche

Entraînements des U13 et U11 : Mardi et Jeudi 18h30 et matches le samedi.

Entraînement jeunes les mercredis après-midi et plateaux les samedis.

### CONTACTS

**Président** : AUBIN Franck 06 73 26 95 27

**Secrétaire** : GAUTIER Gilles 06 89 27 87 82

**Coordinateur jeunes** : PIEDVACHE Rémi 06 80 77 20 59

**Trésorier** : GAUDIN Christophe 06 49 55 24 80

**Membres du Bureau** : COULOMBEL Bertrand - COULOMBEL Didier - JAGLIN Nicolas - JOSSE Delphine - PIEDVACHE Christian - PIEDVACHE Damien - PIEDVACHE Patrick - TUAL Delphine.



## OFFICE CANTONNAL DES SPORTS

«Depuis Septembre, l'Office Cantonal des Sports de Montauban de Bretagne a mis en place des cours de Sport Santé (gym douce et marche) sur Montauban de Bretagne et St Méen Le Grand. Ces créneaux ont pour objectif une reprise d'activité physique adaptée. Le nombre de participants est limité à 12 personnes maximum dans le but d'individualiser le suivi et les possibilités de chacun.

Si vous avez perdu de vue les activités physiques et que



**Antoine SENE, éducateur sportif**

vous souhaitez reprendre à votre rythme, les cours Sport Santé sont fait pour vous ! Ici pas de compétition, juste du plaisir et de la convivialité.

Quelques commentaires de licenciés :

*«Depuis que j'ai repris les cours de Sport Santé, les douleurs de la vie de tous les jours se sont atténuées. En plus, les cours se font avec le sourire et dans la bonne humeur.»*

*«Avec la marche santé, les progrès se voient rapidement et c'est motivant!»*

*«En pratiquant la gym santé, j'ai pu gagner rapidement de la force et mieux ressentir mon équilibre.»*



Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. A partir de janvier l'adhésion sera de 50EUR pour une activité jusqu'en juin. Ce tarif comprend également deux bilans de forme personnalisés.

Pour tous renseignements,  
veuillez contacter Antoine Séné,  
Éducateur Sportif Spécialisé à l'OCS  
Téléphone : 02 56 49 55 36  
Mail : sene.antoine44@gmail.com»

## QUADS-COOL

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'Association Communale **Quads-cool** sont heureux aujourd'hui par ce bulletin de pouvoir présenter à tous les Médréaciennes et Médréaciens leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.

L'association a participé le 6 décembre 2015 à l'organisation du téléthon avec l'association « les amis du téléthon » de Plouasne, pour mieux encadrer les passages sur la commune de Médréac.

Ce qui a rapporté la sommes de **4600 €** pour le téléthon.

Nous organiserons également le dimanche **30 avril 2017** les courses poursuites sur terre avec le club de Saint-Aubin



du Cormier. Avec **180 pilotes** attendus, cela devrait donner de belles bagarres en perspective.

L'aménagement de la zone publique du terrain est terminé, avec une vue totale de la nouvelle piste d'une longueur de **620 mètres**.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux personnes qui nous aident à l'aménagement du terrain, aux personnes qui



nous prêtent du matériel, sponsors, ... permettant la réussite de cette journée. Un grand merci également en particulier à ceux qui par bail et par mise à disposition nous permettent d'exercer notre activité sur les territoires dont ils sont propriétaires.

**Contact :**

**Pascal ROGNAND**

**La Pérroguinai**

**35360 Médréac**

**Tel : 02.99.07.29.12**

**quadscool@gmail.com**

**L'ASSOCIATION QUADSCOOL  
VOUS SOUHAITE  
UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2017**

## LES DONS D'HÉLÈNE

L'on connaissait la passion d'Hélène pour le cheval qu'elle partage avec sa maman Véronique, l'on en savait moins sur ses dons d'écriture, dons qui lui ont valu un bel hommage sur le magazine culturel en ligne : BSC NEWS. Devenue auteure à part entière, Hélène Nicolas signe aujourd'hui ses publications sous le nom de Babouillec Sp (« Sans Parole »).

Ses livres (« *Algorithme éponyme* » - « *Raison et Acte dans la douleur du Silence* » - « *Soif de lettres* ») sont disponibles auprès des Éditions Christophe Chomant. Ces ouvrages lui ont valu de faire l'objet d'un film documentaire, sorti au cinéma le 09 novembre 2016, intitulé « *Dernières nouvelles du Cosmos* », réalisé par Julie Bertuccelli et dans lequel on retrouve sa maman, Véronique Truffert et Pierre Meunier, metteur en scène. Ce film obtient pour l'instant sur le site ALLOCINE la note de 3,9 sur 5 pour 19 critiques « presse » et 4,4 sur 5 pour 129 critiques « spectateurs », un score plus qu'enviable.



Voici l'article paru sur BSC News rédigé par Florence Yéréman :



« *Étonnant monde que celui d'Hélène Nicolas alias « Babouillec ». Enfermée dans son corps d'enfant et sa maladie, cette jeune autiste possède d'incroyables dons d'écriture voire de télépathie. Née en 1985, Hélène a aujourd'hui plus de trente ans mais elle ressemble toujours à une adolescente. Malgré son insuffisance motrice et son incapacité à parler, elle a développé une façon bien particulière de communiquer : munie d'un alphabet, elle construit des phrases sur papier au gré de ses pensées et parvient ainsi à traduire son univers intérieur en le projetant du bout de ses doigts.*

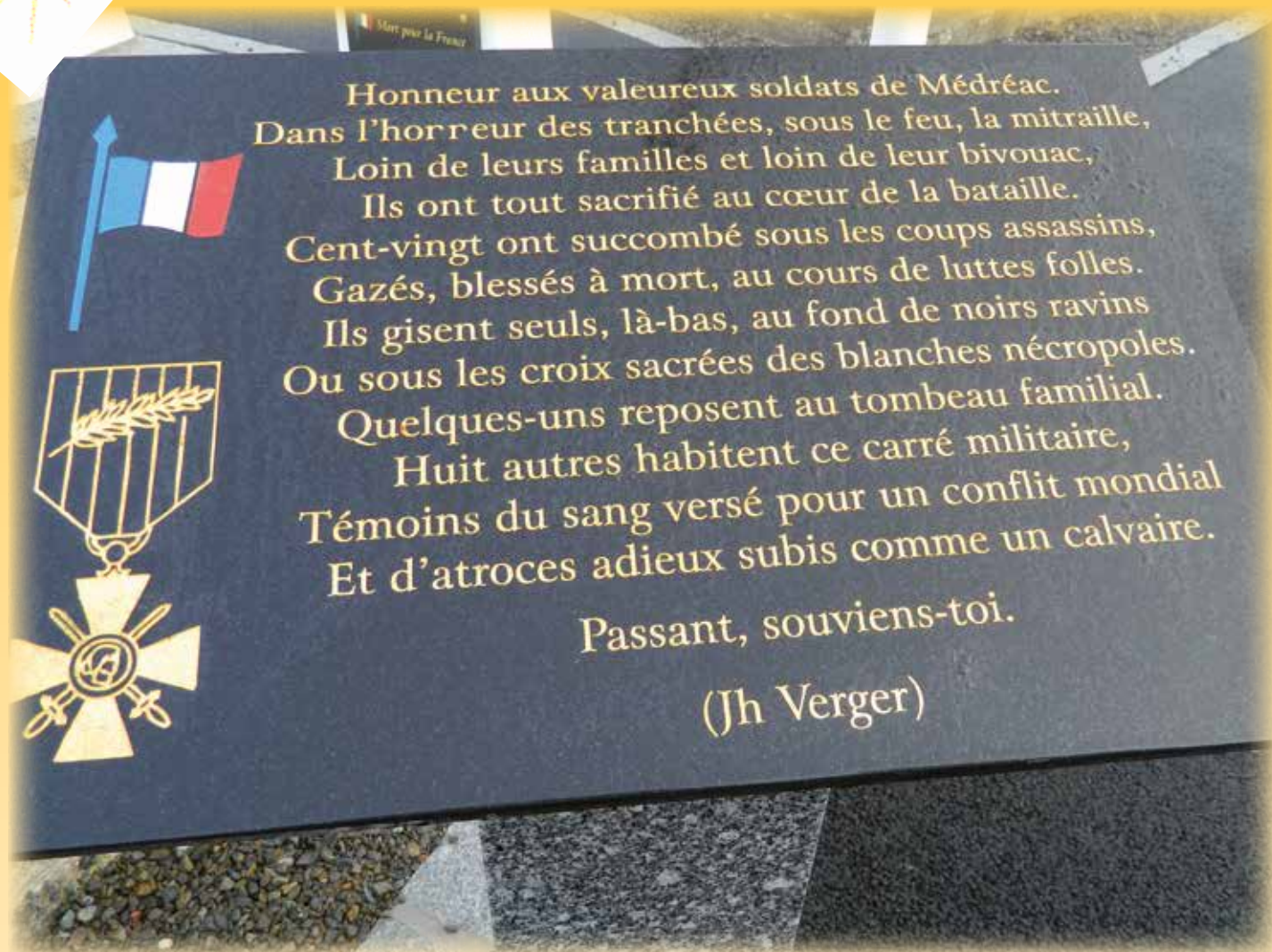
*Épaulée quotidiennement par sa mère Véronique Truffert, elle a ainsi écrit des centaines de pages dont plusieurs ont fait l'objet de livres parsemés de questions existentielles. Parmi ces ouvrages figurent le mystérieux « *Algorithme éponyme* » ou le monologue « *Raison et acte dans la douleur du silence* ». Inspirés par ces textes surréalistes et cette intelligence extraordinaire, Julie Bertuccelli a voulu réaliser un film-hommage pour permettre à chacun de découvrir le mystère Babouillec. À mille lieues de tout apitoiement, la cinéaste s'est penchée sur l'existence de cette jeune fille hors-norme et l'a suivie dans ses errances mutiques. Durant une heure trente, l'on voit ainsi Hélène « dialoguer » avec un mathématicien, courir dans la forêt avec une énorme bouée ou donner son avis sur l'adaptation de ses textes au théâtre.*

*Le verbe d'Hélène est en effet d'une telle puissance qu'il a séduit le metteur en scène Pierre Meunier et donné naissance à une pièce présentée au Festival d'Avignon en juillet 2015 (Forbidden di Sporgersi). L'oeuvre théâtrale de Meunier est à l'exemple de la pensée d'Hélène : un magma lyrique d'une très grande densité existentielle. Bien qu'elle soit enfermée dans sa carapace corporelle, Miss Babouillec possède effectivement une sensibilité exacerbée et une lucidité qui l'entraîne dans un questionnement permanent sur le monde qui l'entoure : avec humour et fulgurance, elle débat sur Dieu, évoque le nihilisme, remet en cause la verticalité de l'être humain ou critique le chaos humanitaire. Son écriture est libre, spontanée, parfois désordonnée mais pétrie d'une poésie et d'une profondeur désarmante. Le plus étonnant est que Mademoiselle Babouillec n'a jamais appris à lire ni à écrire, ce qui nous emmène à nous demander d'où lui vient ce don et cette prose métaphysique qui résonne au delà des sons ?*

*Certes le film de Julie Bertuccelli est parfois difficile à regarder : en tant que spectateur non averti, l'on percute de prime abord sur les sons étranges émis par cette jeune femme « mal calibrée » à la langue pendante. Un être atteint d'autisme est dur à affronter de visu car son enveloppe physique sort de la normalité et ses troubles comportementaux dérangent. Dès que le spectateur comprend ce qui se cache derrière ces yeux fuyants et cette gestuelle dispersée, il fait cependant abstraction de l'apparence et se met à suivre avec exaltation l'esprit philosophique d'Hélène.*

*Par-delà son handicap, l'on se dit que cette perle qui cogite en permanence dans son huitre close possède un accès exclusif aux perceptions cosmiques. Qu'elle soit poétesse visionnaire ou télépathe bancale, Hélène bénéficie de toute évidence d'un réseau neuronal et de connections synaptiques qui la mettent en contact avec des sphères et des dimensions que nous ne pourrions jamais capturer. En la mettant ainsi en scène, le documentaire de Julie Bertuccelli fait définitivement changer le regard du spectateur sur le trouble autistique. Face à ce type de pathologie qui frôle le génie, on devient à notre tour muet... d'admiration.*

Tout est dit ! Félicitations, Hélène !



Plaque commémorative à l'honneur des soldats de Médréac, morts pour la France  
(placée au cimetière)

*La municipalité vous souhaite une très heureuse  
année 2017 et vous convie à la présentation de  
ses vœux, ainsi qu'à la remise des récompenses  
pour les maisons fleuries  
le vendredi 06 janvier,  
à la salle des fêtes à 20 heures.*